

Le "Devoir" à Dublin

Nos voyages d'hier et de demain

Le Devoir, d'accord avec ses confrères du Droit, de l'Evangéline et de la Liberté, conduira cette année au congrès eucharistique de Dublin une importante délégation catholique de langue française.

C'est la suite, le complément naturel, de toute une série de voyages que l'on a pu, sans trop forcer la note, qualifier de pèlerinages.

Quand, voici huit années déjà, nous avons lancé les Voyages du Devoir, l'idée purement touriste ne tenait dans notre pensée qu'une place bien secondaire. Nous entendions faire du voyage, comme du journal, de la conférence et de la brochure, un instrument de propagande, un moyen d'action puissante et féconde.

Et nous pouvons peut-être, sans trop de vantardise, affirmer que nous y avons passablement réussi.

* * *

Nous sommes allés en Acadie d'abord, et nous avions pour cela des raisons éminentes.

L'Acadie était l'une des régions les moins connues de la masse des Canadiens français de la province de Québec. On n'y avait point encore organisé de grands voyages collectifs, alors que d'importantes excursions conduisaient de l'Ouest chez nous et de chez nous dans l'Ouest des groupes nombreux. Nous avons voulu mettre dans la main des Acadiens la main de leurs frères de la province de Québec.

Le souvenir de Jacques et Marie, les liens qui unissent à l'Acadie le directeur de ce journal ont bien un peu pesé aussi, nous en convenons, dans le choix de notre premier objectif.

Tous ceux qui ont fait ce voyage en gardent un impérissable souvenir. Et l'on a bien voulu nous dire qu'en Acadie pareillement, on n'oubliait de longtemps cette fraternelle visite.

Par la même occasion, nous avons pris contact avec les Canadiens de croyance ou de race différente qui habitent le vieux pays d'Evangéline. Les clairs, les vigoureux discours prononcés par M. Bourassa devant les auditoires de langue anglaise ont dissipé de nombreux préjugés et par là contribué à la paix entre les races.

Une deuxième fois, après une course qui nous avait conduits à travers la majeure partie de l'Ontario, français et anglais, nous sommes retournés voir la partie de l'Acadie que nous n'avions pas visitée en 1924; puis, à l'occasion du congrès de Chicago, nous sommes allés visiter les Franco-Américains de l'Ouest. L'an dernier enfin, nous entreprenions à travers le centre du continent ce voyage en Louisiane qui émerveilla tous les pèlerins, qui marquera, de l'avis de plusieurs, une date dans l'histoire des groupes français d'Amérique.

Les congrès eucharistiques internationaux devaient solliciter notre effort. A Chicago, d'accord avec un certain nombre de nos confrères, nous assurâmes la présence au congrès de plus de huit cents personnes, l'une des plus importantes délégations de l'extérieur. A Sydney, la distance nous desservait, mais il y avait tout de même là, de l'autre côté de la terre, des pèlerins du Devoir. A Carthage, nous avions la joie de contribuer à la présence, en ce rendez-vous des nations, d'une importante délégation canadienne-française. La même année, nous conduisons à Rome, pour la canonisation de Jean de Brébeuf et de ses compagnons, un groupe considérable.

* * *

Ce serait une intéressante histoire à faire, si nous en avions le temps, que celle des voyages, des relations qu'ils ont créées ou facilitées, des mouvements d'idées qu'ils ont suscités. (Que de merveilleux, que d'émouvants épisodes, l'on y pourrait aussi insérer!)

Ce n'est pas en vain que des centaines, que des milliers de personnes voient des pays et des milieux nouveaux, prennent contact avec des situations concrètes, nouent, dans des milieux sympathiques, des amitiés à travers tout un continent ou même d'un continent à l'autre; ce n'est pas en vain que l'on montre aux étrangers un groupe de Canadiens français représentatif, qu'on leur expose certaines vérités, certaines réalités trop ignorées.

A côté de l'influence du journal proprement dit, il faudra compter plus tard celle de nos grands voyages. On la retrouvera peut-être en des milieux inattendus. Nous en savons assez, dès maintenant, pour affirmer qu'elle fut multiforme et puissante.

Naturellement, en même temps que se développait l'action publique, une technique, une méthode, des services s'élaborent au journal. Et c'est ainsi que se constituait progressivement, à coups d'expériences, par la multiplication des relations avec l'extérieur, un Service des Voyages régulier, une véritable agence de tourisme qui, d'un bout de l'année à l'autre, facilitait les voyages les plus divers, permettait aux particuliers comme aux groupes de se promener à travers le monde dans les conditions les plus faciles.

Indirectement, les voyages mêmes qui ne paraissent relever que du tourisme servent la cause et l'influence du journal; puisque le bénéfice en va tout entier à celui-ci, les actionnaires du Devoir, ayant — chose plus rare en ce monde! — pour jamais renoncé à tirer un bénéfice quelconque de l'entreprise, s'étant engagés à rejeter dans l'affaire, pour qu'elle progresse et se développe le plus rapidement possible, tous les profits qui en pourront sortir.

De sorte qu'en encourageant le Service des Voyages du Devoir, comme son Imprimerie et son Service de Librairie, c'est le journal même qu'on encourage et fortifie.

Il y a sûrement des gens — et nous en avons eu plus d'une fois la preuve — que cet aspect de la question ne saurait manquer d'intéresser.

* * *

Les congrès eucharistiques internationaux sont devenus, même du point de vue extérieur, l'un des grands événements de notre temps.

C'est l'un des phénomènes les plus caractéristiques de notre siècle que la rapide croissance du mouvement qui, autour de l'Eucharistie, en de grandioses manifestations, groupe toutes les classes sociales et toutes les races, souligne avec un si magnifique éclat l'universalité de l'Eglise et son indéfectible continuité. Une fois de plus, à Dublin, s'affirmera cette unité qui, à travers le temps et l'espace, relie les catholiques, marque leur fraternité essentielle.

C'est l'une de ces occasions où tous les peuples catholiques doivent faire acte de présence, prendre dans les rangs de la grandiose procession leur juste place. Et, qui sait? les pèlerins du Canada français auront peut-être, parmi eux, en ces jours bénis, quelques-uns de leurs missionnaires, des religieux, des religieuses qui, à travers tous les continents, portent déjà, avec la Bonne Nouvelle, la noblesse de leurs chrétiennes origines...

Le Devoir sera donc à Dublin, cet été, comme il était à Chicago, à Sydney et à Carthage, comme, en 1934, il sera à Buenos-Ayres.

Il a toute confiance d'y faire de l'utile, de l'excellente besogne.

Omer HEROUX

L'actualité

Jumbo, chien d'aveugle

Un jour, sans savoir son nom, j'ai présenté Jumbo à nos lecteurs. Jumbo est un petit roquet très intelligent. Roquet, c'est peut-être l'amoindrir, car, par notre confrère le Star, qui en parle, hier soir, il est promu au rang de terrier.

Jumbo est dans un désespoir fort affligé. Il vient de perdre son maître, M. Jos. Bérubé, un colporteur aveugle. (C'est encore le Star qui m'apprend le nom du maître, comme il m'apprend le nom de la bête).

Jamais, on peut l'affirmer, maître n'eut à son service un dévouement plus intelligent et plus vigilant que celui de ce serfiteur à quatre pattes.

Sa spécialité était celle de passer, mais pas de ces passeurs comme il en existe encore sur le Richelieu, qui culottent leur pipe en attendant le client, puis, celui-ci embarqué, dérivent lentement, au flottement de leur moteur, sur les flots tranquilles de la rivière.

Jumbo traversait des flots autrement périlleux: ceux de la circulation dans les rues les plus fréquentées de Montréal. Pour se tirer de là sans accident, pour soi ni pour celui qu'on guide, il faut un instinct supérieur et une application exacte à ses fonctions.

Le passant le plus distrait, qui s'en va dans la rue, courbé par ses préoccupations, ou à la vitesse d'un bolide, parce qu'il est en retard au rendez-vous, ne pouvait manquer de saisir les signaux de Jumbo quand il désirait faire traverser la chaussée à son seigneur et maître.

Le brave toutou se mettait en arrêt sur la chaîne du trottoir et lançait de ses yeux d'acier trois ou quatre appels stridents comme des coups de trompette. Pas une oreille qui ne fût émue de cet accent. On s'arrêtait, on regardait, puis soudain, comme obéissant à quelque baguette magique, subissait l'enchantement du sorcier invisible, le chien se mettait à bondir, comme si soudain ses os et sa chair se fussent mués en caoutchouc.

Toujours aboyant et toujours sautant, il décrivait un large cercle tutélaire autour de son maître qui tâtait le sol d'un pied rassuré.

Impossible de ne pas voir le maître, fidèle pendant qu'il conduisait l'automobile. Et même aujourd'hui, où la pluie et des chauffards se comportent comme des goulots et nous aspergent, à cause du dégel, de jus de fumer jusqu'aux yeux, il faut convenir qu'ils sont quand même humains, et qu'ils obéissent docilement aux injonctions déchirantes, au moins pour leurs oreilles, de Jumbo.

Voilà Jumbo en quelque sorte orphelin. Dressé pour conduire un aveugle et 100% efficient dans cette fonction, il est un peu encombrant pour les autres. L'instinct même formé, l'instinct et la bête en est esclave. Pour qu'il n'ennuie pas toute la circulation, même quand il sort avec un voyant, il faudrait dresser Jumbo; et le dresser serait long, cruel et lui ferait perdre toute sa valeur.

Lui Star déplore qu'il soit aujourd'hui sans maître et s'inquiète du sort qui lui est réservé. Il en coûte cher pour nourrir en ces temps de misère un chien, et Jumbo, pas précisément beau, est un article de luxe pour un voyant. L'âge a même marqué de blanc sa robe noire.

L'appel du Star serait sans doute utile, entendu, car nos compatriotes anglais ont de belles qualités et mettent parmi celles-ci en tout premier lieu, peut-être même au-dessus de l'amour des humains, l'amour de nos frères muets, comme dirait notre bon saint François.

Rien, pourtant, ne serait plus agréable au brave Jumbo que de continuer ses services auprès d'un maître de même langue que celui qu'il pleure et qu'il servit si fidèlement.

Aussi, ai-je tout de suite communiqué avec mon excellent ami le docteur MacDonald qui est, comme chacun sait, secrétaire de l'Institut national canadien pour les aveugles à Montréal. Le docteur MacDonald connaissait le maître de Jumbo et Jumbo lui-même. Qui le docteur MacDonald, à Montréal depuis un peu plus d'un an, et aveugle lui-même, ne connaît-il pas parmi ceux qui sont aveugles ou qui de loin ou de près s'intéressent aux aveugles? Il a le temps de voir (si l'on peut dire) à tout, de rencontrer tout le monde, de faire marcher de front le recensement des aveugles, leur placement dans l'industrie et le commerce et l'étude du français, (ceci par vanité seulement, qu'il nous permette de le lui dire, car il parle, et depuis longtemps, suffisamment bien notre langue, pour laisser cette étude-là en faveur de choses plus pressantes).

Après ce que je viens de dire on ne s'étonnera pas que j'ajoute que le Dr MacDonald est l'homme le plus expéditif au monde. En deux minutes de conversation téléphonique, le sort de Jumbo était réglé.

Donnez-moi, dit-il, l'adresse de la personne qui le garde. Je donne mon attention immédiate, à l'affaire. Je n'ai pas présent à la mémoire le nom d'aveugle qui ait besoin d'un guide canin; mais ce ne sera pas long, et... pour aller plus vite, donnez donc mon adresse dans votre journal. Je suis sûr que d'ici lundi on aura communiqué avec moi pour me réclamer le chien que je ne méritai qu'entre bonnes mains" (le docteur a la fiche d'un moins 95 pour cent de tous les aveugles de la région montréalaise).

Et voilà comment se trouve réglé (que le Star en soit remercié) le sort d'un brave roquet qui mérite, pour ses vieux jours, des bons soins et de la tendresse, car il a apporté à son travail une abnégation

Pages d'histoire

L'émeute de 1849 à Montréal

On lira sûrement avec un vif intérêt ce résumé du cours d'histoire prononcé jeudi soir, à l'Université de Montréal, par M. l'abbé Groulx:

Elgin avait annoncé à lord Grey une session mémorable. Croyait-il dire si juste? Le ministère LaFontaine-Baldwin, enfin libre de ses coudées, se préparait à expédier de la grande besogne législative. Parmi les nombreux projets de loi destinés aux Chambres, figurait une loi d'indemnité pour les destructions de propriété, dans le Bas-Canada, au temps de l'insurrection de 37-38. Une simple lecture de ce vieux texte législatif n'en révèle aujourd'hui que l'extrême bénignité. Comment donc a-t-il pu couvrir une émeute?

Dès 1838, la législature du Haut-Canada avait mis à l'étude un projet d'indemnité, en faveur des victimes de la rébellion. Graduellement élargi en son objet, ce projet avait fini par s'étendre à tout dommage occasionné par la suppression de l'insurrection. C'est en 1845, sous le régime des Canadas-Unis, qu'une somme, prise en réalité dans le fonds commun, avait été votée, pour la réparation de ces dommages.

Décemment la députation du Bas-Canada ne pouvait pas ne pas réclamer pour sa région semblable justice. A l'unanimité la législature des Canadas-Unis accueillait cette réclamation; des commissaires furent aussitôt nommés pour enquêter sur l'étendue des dommages. Ceci se passait en 1845, sous le ministère Draper. L'acte du ministre tory fut ainsi considéré comme un engagement solennel envers le Bas-Canada. Rien donc jusqu'ici qui donne à cette loi de 1849 couleur d'injustice ou de provocation.

On indemniserait à même le fonds commun. Mais qu'avait fait autre chose le Haut-Canada? Ne seraient-ils exclus du privilège de l'indemnité que les inculpés de haute trahison? Mais, dans le Haut-Canada, aucune loi d'indemnité n'a prétendu s'appliquer à la loyauté des victimes, en sorte que des rebelles notoires ont touché d'assez fortes sommes.

Outre ces raisons d'ordre moral, d'autres, qui appartiennent à l'ordre politique, imposent la présentation de cette loi. Le ministère LaFontaine-Baldwin ne peut moins faire pour le Bas-Canada que n'avait promis le ministère tory. Se dérober serait pour lui se suicider. Elgin ne pourrait refuser à ses ministres de présenter cette loi sans les accuser à une démission: ce qui serait replonger le pays dans une agitation sans issue. De quel côté coté qu'on l'examine, on s'explique donc malaisément tout le bruit que le projet va susciter. Derrière sa façade se cacheraient-il quel que mystère?

Depuis quelques années, la population tory des deux Canadas traverse une double crise. Ruinés par les revirements économiques de la Grande-Bretagne, ses chefs ne rêvent plus que de résolutions extrêmes. Et c'est leur première crise: une crise de loyalisme. Habituellement les deux provinces, depuis soixante ans, et à s'en croire les gouvernants par mandat perpétuel et presque divin, grande a été leur dévotion. Lors aux élections de 1848 un véritable soulèvement populaire a ramené au pouvoir les libéraux. Ceux qui avaient toujours considérés comme des traitres à la couronne s'emparaient du gouvernement du pays; parmi ces hommes figuraient deux Canadiens français. C'en était trop. Chez les tories, la crise de loyalisme s'aggrava d'une effroyable crise de fanatisme. Dans leurs discours aussi bien que dans leurs journaux, ils dénigrèrent le parlement comme français en sa composition et montrèrent le gouvernement agencé devant l'influence française. Dès lors le pays entendit de véritables appels à la sédition, aux pires violences, contre les détenteurs du pouvoir. Or, ceci se passait bien avant qu'il fût question de la loi d'indemnité, laquelle par conséquent ne saurait être considérée comme la cause, mais fut le prétexte ou l'occasion tout au plus de ce qui va suivre.

Le 13 février, le débat s'engageait sur le projet de loi, débat agité, l'un des plus violents qu'ait jamais vu un parlement canadien. Des rixes éclatèrent dans les galeries. On eût dit que les anciens combattants de 1837-38 achevaient de vider leurs querelles dans l'arène parlementaire. La loi n'en fut pas moins votée dans les deux Chambres par d'immenses majorités. Battus au parlement, les tories transportent la lutte sur la place publique. Ils veulent que la loi d'indemnité soit réservée à la sanction royale. Le ton de la presse devient outré; des assemblées houleuses sont tenues sur divers points du pays; des pétitions à la Reine sont couvertes de signatures. L'on parvint au 25 avril. Ce jour-là, Elgin, venu au parlement pour sanctionner quelques révisions urgentes du tarif, sanctionna du même coup une quarantaine de lois, parmi lesquelles la loi d'indemnité.

et un dévouement que des humains pourraient imiter, ou, en tout cas, qui ont ému aux larmes plus d'un de ceux qui en a été témoin, y compris

Aussitôt une petite manifestation a lieu dans les galeries. A sa sortie du parlement, le gouverneur est accueilli par des huées et une grêle de projectiles. Elgin a tout juste le temps de gagner sa voiture. Quelques heures plus tard, la Montreal Gazette lance un supplément qui est un appel à l'émeute. Le soir, grande réunion publique au Champ-de-Mars. La foule y écoute des discours incendiaires; puis, sur un mot d'ordre, se met en route vers le parlement situé alors où est aujourd'hui le carré d'Youville. La Chambre siège. A la suite de hurlements sauvages, l'édifice est pris d'assaut, saccagé, puis incendié, au milieu de scènes qui font penser aux sarabandes iroquoises. Dans les jours qui suivent, la populace parcourt, la nuit, les rues de la ville, s'attaque aux maisons des chefs et des amis du gouvernement, en brise fenêtres et carreaux, et quelquefois même, comme à la maison de La Fontaine, se livre à de véritables actes de vandalisme. Un autre jour, elle donne l'assaut à la voiture du gouverneur, venu à l'Hôtel du gouvernement; une barricade est élevée dans la rue pour lui barrer le chemin. On lui donne la chasse et l'on démolit à coups de pierres tout l'arrière du "brouhaha". Pendant quatre mois, le désordre se prolonge, sera souvent maître de la rue dans Montréal où il multiplie les rixes sanglantes et les tentatives d'incendie.

On s'étonne de l'extraordinaire patience des autorités. Dans le temps, quelques-uns blâment sans ménagement ce qu'ils appellent la pusillanimité. L'homme qui empêche toute énergie répressive, fut-il à ce qu'il semble bien, le gouverneur. Il redoutait une guerre de races. Et ses appréhensions n'étaient pas de tout point injustifiées, si l'on songe que les émeutiers recrutèrent leurs chefs ou leurs soutiens dans la meilleure société anglaise de Montréal; que la presse tory, les chefs politiques tories ne cessèrent de défendre et de protéger le désordre; et que de Londres même, vinrent de puissants encouragements.

C'est Londres qui aurait le dernier mot. Deux chefs tories, Allan McNab et M. Cayley étaient allés porter la-bas des pétitions qui sollicitaient le désaveu de la loi d'indemnité, la dissolution des Chambres et le rappel du gouverneur. Lord Elgin avait offert sa démission et, par là, avait demandé à être jugé. La réponse de Londres fut telle qu'on avait alors raison de l'attendre: Elgin se vit complètement approuvé et justifié, pendant que les émeutiers étaient proprement rappelés à l'ordre. C'était une grande victoire pour Elgin et une grande date dans l'évolution politique du pays. Désormais il était acquis que la minorité tory ne pouvait plus imposer sa volonté, eût-elle recouru à la violence et à l'émeute. C'en était fini de sa détestable dictature d'un demi-siècle. Le gouvernement responsable entrait triomphalement dans les faits.

Les uns et les autres

M. Bourassa, dans son discours de jeudi soir aux Communes, en marge de l'affaire de la Beauharnois, a justement fait ressortir la différence entre les fonds d'élection qui servent réellement à couvrir les frais de dépenses convenables, et les fonds qui servent à impressionner la politique des partis. De même, il a rappelé avec justice que des chefs se font verser certains fonds sous prétexte d'aider à défrayer des dépenses légales et qu'ils s'approprient tout net cet argent s'enrichissant ainsi que peut d'une élection à l'autre. Tels de ces chefs font ce métier parce que cela les paie. Tous les organisateurs d'élections ne sont pas de l'espèce de cet agent très honnête d'un candidat auquel la campagne finie, il alla remettre une somme de mille dollars, lui disant: "C'est ce qui reste des quelques \$4,000 que j'avais recueus pour vous aider à payer vos dépenses. Je n'ai pas pu les dépenser et je ne sais trop qu'en faire..." "Le malheureux", disait plus tard en riant le candidat battu et qui, de même, a tourné net le dos à la politique, ce qui ne l'a pas empêché d'arriver très bien dans un autre domaine, il oubliait que je n'avais été battu que par 90 voix; et s'il avait su dépenser ce millier de dollars, il m'aurait certainement fait élire". Un plus grand nombre se seraient contentés d'empocher les \$1,000 et de se hâter de les oublier.

Bloc-notes

Les uns et les autres

M. Bourassa, dans son discours de jeudi soir aux Communes, en marge de l'affaire de la Beauharnois, a justement fait ressortir la différence entre les fonds d'élection qui servent réellement à couvrir les frais de dépenses convenables, et les fonds qui servent à impressionner la politique des partis. De même, il a rappelé avec justice que des chefs se font verser certains fonds sous prétexte d'aider à défrayer des dépenses légales et qu'ils s'approprient tout net cet argent s'enrichissant ainsi que peut d'une élection à l'autre. Tels de ces chefs font ce métier parce que cela les paie. Tous les organisateurs d'élections ne sont pas de l'espèce de cet agent très honnête d'un candidat auquel la campagne finie, il alla remettre une somme de mille dollars, lui disant: "C'est ce qui reste des quelques \$4,000 que j'avais recueus pour vous aider à payer vos dépenses. Je n'ai pas pu les dépenser et je ne sais trop qu'en faire..." "Le malheureux", disait plus tard en riant le candidat battu et qui, de même, a tourné net le dos à la politique, ce qui ne l'a pas empêché d'arriver très bien dans un autre domaine, il oubliait que je n'avais été battu que par 90 voix; et s'il avait su dépenser ce millier de dollars, il m'aurait certainement fait élire". Un plus grand nombre se seraient contentés d'empocher les \$1,000 et de se hâter de les oublier.

A ce propos

Il semble bien que les libéraux soient assez disposés à abandonner à MM. Bennett et Meighen deux des sénateurs de leur parti qui ont figuré dans l'affaire de la Beauharnois: MM. McDougald et Haydon. Il reste à voir si la majorité des sénateurs trouveront le moyen de les exclure de la Chambre haute. Ils peuvent les censurer; mais comment donner une sanction à cette censure? Jusqu'ici l'on n'a pas prévu pareil cas; et il faudra toute l'ingéniosité de M. Meighen pour trouver la sanction. S'il est vrai qu'il doit manier le couperet pour le compte de M. Bennett. En tout état de cause il ne manque pas de

A Québec

La Chambre vote en troisième lecture le bill et les résolutions de la Commission municipale

Le premier ministre prend à partie le "Devoir" et l'"Action catholique" pour avoir exprimé des opinions qui ne cadrent pas avec les sentiments du gouvernement — Cependant la Chambre biffe certains pouvoirs arbitraires dénoncés par le "Devoir" — M. Duplessis passe le bill Taschereau au crible — Seconde sortie de M. Taschereau à l'endroit de l'"Action catholique" — Le député des Trois-Rivières intervient au nom de la liberté de la presse et de la liberté d'opinion

(Par Alexis GAGNON)

Québec, 13. — La Chambre a adopté les résolutions du bill de la Commission municipale, en deuxième lecture, hier après-midi. Elle a ensuite étudié le bill en comité plénier, sans toutefois l'adopter à cette séance.

Le Devoir et l'Action catholique ont de nouveau été à l'honneur dans les discours du premier ministre, pour avoir émis des opinions qui ne cadraient pas avec les sentiments du gouvernement. Ce qui n'a pas empêché la Chambre de biffer certains pouvoirs arbitraires dénoncés par le Devoir.

Au début de la séance, le premier ministre appelle les résolutions du bill, pour étude en comité plénier. M. Maurice Duplessis commence immédiatement la discussion.

M. DUPLESSIS

Le premier ministre admet que la présente loi a été présentée à cause de la mauvaise position financière d'un bon nombre de municipalités dans la province. Cela prouve tout de suite quelle foi il fallait ajouter aux orateurs ministériels qui, au cours de la campagne électorale, nous parlaient de la grande prospérité sous le régime libéral.

Le principe de la commission, c'est que deux commissaires nommés par le gouvernement auront le droit d'enquêter sur la position financière et la comptabilité de toute municipalité, aux frais des municipalités en question. Donc, les municipalités déjà surchargées auront à supporter de nouvelles obligations.

Si les municipalités sont aujourd'hui acculées à une pareille situation, c'est grâce à la législation adoptée par cette Chambre, particulièrement la loi des chemins. Un grand nombre de municipalités rurales sont mal en point aujourd'hui à cause de cette loi qui les a entraînées dans des dépenses injustifiables et exorbitantes.

Autrefois, les emprunts municipaux devaient être approuvés par la majorité en nombre et en valeur des contribuables propriétaires. C'était une garantie de prudence, car ceux qui allaient voter étaient ceux qui devaient en porter la responsabilité financière. La loi des chemins a fait disparaître cette garantie, en substituant au vote de la majorité des propriétaires une simple résolution du conseil qui souvent l'emportait grâce au vote de conseillers non qualifiés. La garantie a été supprimée, non pour l'intérêt du peuple, mais seulement pour la législation adoptée par le gouvernement.

Une autre raison qui explique la mauvaise situation financière des municipalités, c'est la multiplicité et la multiplication des commutations et exemptions de taxes, au point que dans certains cas, l'exemption porte sur 51 pour cent des propriétés imposables. Les municipalités, privées de leurs revenus normaux, et qui n'avaient que les taxes des contribuables les plus pauvres, ont été forcées d'emprunter, cependant que les sources de revenus étaient taries par le gouvernement qui les accaparait.

Une autre raison des embarras

ras actuels réside dans l'ingérence politique. Si on faisait le compte de toutes les lois spéciales passées pour permettre aux conseils municipaux d'emprunter sans recourir aux électeurs, on s'expliquerait facilement les extravagances et les imprudences commises.

Or, le présent bill invite à plus d'ingérence. Les deux commissaires sont nommés par le gouvernement, mais advenant une divergence d'opinion entre les deux commissaires, c'est le gouvernement qui nomme un troisième commissaire qui décidera. Que l'on exerce une surveillance raisonnable sur les finances des municipalités, personne n'y contredira, mais on ne doit pas aller jusqu'à interdire toute une province, tous les conseils municipaux et les commissions scolaires.

D'autant plus qu'il existe d'autres moyens plus justes et plus pratiques d'arriver au résultat que l'on cherche.

A l'heure actuelle, le vote favorable de 25 pour cent des électeurs suffit pour autoriser un emprunt. Qu'on décide que tout emprunt devra être approuvé par 51 pour cent des électeurs. De cette façon on encouragerait la population à s'intéresser aux choses municipales, on obtiendrait une excellente garantie sans enlever les principes démocratiques. Pourquoi venir prétendre devant le pays tout entier que nous en sommes rendus à l'interdiction dans les affaires d'administration?

Il est regrettable qu'une telle mesure ait été présentée, et pour le respect des droits de la population et pour les libertés populaires. Le premier ministre peut être certain que nous n'écrirons pas une page glorieuse dans les annales de la province.

M. L.-A. TASCHEREAU

Je ne veux dire que quelques mots sur ce bill, car nous y avons déjà consacré trois séances au comité où tous les arguments ont été soumis et discutés.

Quand l'Eglise fait le procès de canonisation d'un saint, il y a toujours quelqu'un chargé de scruter la vie du saint afin d'y trouver tout ce qui peut être répréhensible. On l'appelle l'avocat du diable. Cependant, la cause est bonne, et très souvent, malgré l'avocat du diable, le saint est canonisé. Je crois être parlementaire en disant que le député des Trois-Rivières se fait ici l'avocat du diable.

M. Duplessis — Je n'ai jamais défendu le gouvernement.

M. Taschereau — Nous n'avons pas besoin de vous non plus. Le député des Trois-Rivières fait office d'avocat du diable et ce n'est pas nouveau. Il l'était hier, il l'est aujourd'hui et il le sera demain. Mais, selon lui, nous ne faisons une bonne loi; tout ce que nous proposons est mauvais. Mais, comme dans l'histoire de l'Eglise, je ne dis pas que ça l'empêchera d'être canonisée. Toutefois, nos lois passent quand même et celle-ci passera également.

(Suite à la page trois)

libéraux pour lâcher MM. McDougald et Haydon. Mais il y a un troisième sénateur, M. Donat Raymond, que le rapport des commissaires n'a pas traité de la même façon que ses deux collègues et avec lequel les libéraux entendent se solidariser. C'est ce qui ressort d'un article évidemment inspiré paru dans le Soleil de jeudi soir. Après avoir d'abord noté qu'il paraît bien "que deux membres du Sénat ont abusé de leur état et de la confiance de leur chef" en cette affaire, et qu'un parti ne se solidarise pas nécessairement avec des hommes qui auraient commis certains abus", le Soleil ajoute: "Il est un homme que le parti défendrait jusqu'au bout, nous n'en doutons pas; c'est l'honorable sénateur Raymond. Il n'a jamais trahi la confiance de personne et il n'a nullement fait agir son influence pour déterminer une loi fédérale concernant la Beauharnois. Il a été dans un parti ce que l'organisateur en chef de M. Bennett était dans le sien. Il a reçu des souscriptions électorales comme en ont reçu les chefs d'organisation de tous les partis, de temps immémorial". Les commissaires eux-mêmes ont du reste distingué entre le cas de M. Raymond et ceux de MM. Haydon et McDougald. Quant à M. Raymond il se trouve à Québec des gens qui lui doivent de la reconnaissance pour ne pas les avoir oubliés lors de la distribution des

fonds électoraux provenant de la Beauharnois. Le temps est venu de lui témoigner leur gratitude.

Ce bill

Le projet de loi Bercovitch aurait encore perdu des dents: à ce qu'on sait, il serait désormais nécessaire de faire un dépôt pour garantir les frais, avant d'obtenir le bref d'injonction dont parle le bill. Il n'importe. Tel quel et même si l'a perdu plusieurs dents et s'est fait rogner les griffes, ce bill n'a aucune bonne raison d'exister. Toutes les objections soulevées contre ce projet de loi subsistent. Et, comme l'a dit la Gazette, "il ne sera d'aucune utilité, car il y a déjà dans nos lois tout ce qu'il faut pour arrêter la publication des libelles diffamatoires". Le mieux que l'on puisse souhaiter à M. Bercovitch, c'est que son projet de loi périsse en bas âge dans le "massacre des innocents", en fin de session. Pour une fois, la législature n'aurait pas sacrifié un véritable innocent.

L'Action catholique a le mot juste quand elle écrit que "M. Bercovitch ne pouvait mieux faire que de présenter un pareil bill pour exciter la méfiance contre les siens". S'il a voulu leur rendre service, il n'aurait jamais pu s'y prendre plus maladroitement. Peut-être le député de Saint-Laurent n'a-t-il jamais lu dans LaFontaine la fable à propos du pavé de l'ours?

G. P.

LA VIE MUSICALE

Inutiles protestations — Une nouvelle version anglaise d'"O Canada" — Le soixante-dixième anniversaire de Walter Damrosch — Pour Nazareth

Dans la Patrie de lundi, M. Lucien Parizeau relève avec raison ce qu'il appelle un manque de courtoisie de la part de la direction de l'Orchestre de Montréal: le fait d'inviter une artiste française, Mlle Lucienne Rudis, sous le patronage du Consul Général de France, et de l'entourer l'œuvre qu'elle joue: le Concerto de Lalo, que de pièces allemandes ou anglaises, le tout annoncé sur un programme exclusivement rédigé, comme toujours, dans la seule langue anglaise.

M. Parizeau doit savoir que ce n'est pas seulement dimanche dernier que le programme était exclusivement en anglais. Tous les programmes de l'Orchestre l'ont été depuis sa fondation, même au temps où l'on nous demandait, à M. Léopold Morin, à M. Anatole Désy et à moi-même, de suppléer les gens de langue française de souscrire à la fondation et à l'existence de l'Orchestre.

La protestation de M. Lucien Parizeau, qui n'est pas la première ou la seule, mérite d'avoir été faite, mais à quel servira-t-elle? Il est entendu, — et des faits incontestés le confirment, — que l'Orchestre de Montréal fut, est, demeurera une institution de langue anglaise, exclusivement; rien ne prévaudra là-dessus, à moins que le tarissement de la caisse dont il s'est plaint dans les journaux ne soit arrêté par l'influx de capitaux parlant l'autre langue, s'il est permis d'ainsi s'exprimer. C'est une éventualité fort peu probable, n'est-ce pas?

Quant au choix du programme, c'est autre chose. Ici, comme partout ailleurs, c'est exclusivement l'affaire du chef d'orchestre, et personne ne peut le blâmer de choisir des œuvres de tout repos, qu'il sait faire jouer le plus proprement par ses musiciens et qu'il comprend le mieux lui-même. Pas besoin d'être un Toscanini, un Bruno Walter ou un Stokowski pour diriger n'importe quelle *Pomp and Circumstance* d'Elgar.

Samedi dernier, j'ai reproduit l'adaptation anglaise des paroles d'"O Canada" due à Mlle Skinner et chantée à New-York (*Metropolitan Opera House*) par Mlle Margaret Anglin. Faute d'en connaître de meilleure, j'exprimais l'espoir qu'en milieu de langue anglaise, on lui donnât la préférence sur celle de Stanley Weir.

Ce vœu, je m'empresse de le rectifier, car il m'en arrive une qui relève celle de Mlle Skinner au rang de celle de Stanley Weir, et qu'on veuille bien croire que ce

n'est pas seulement parce qu'un évêque en est l'auteur que j'exprime une nouvelle préférence.

On pourra d'ailleurs juger de sa valeur, car je reproduis le premier couplet, le seul qu'on a bien voulu me transmettre, — du Juniorat des PP. de S.M.M., à Papineauville.

O Canada, our fathers' country,
Thou,
Fairer of flowers adorn thy noble
Thine arm is strong the sword to wield,

The Cross on high to bear,
Emblazoned on thy stainless shield
Thy record shineth fair.
Thy loyal faith, thy valor's might
E'er will protect our home and
guard our right.

La simplicité des expressions qui n'exclut pas l'allure poétique, la fidélité de la traduction si naturelle, la similitude des sentiments à ceux du texte de Routhier font de ce premier couplet une œuvre supérieure à la poésie recherchée et souvent ampoulée de la pièce de Mlle Skinner et au terme arrangement de Stanley Weir.

Cette version fut écrite par Mgr Alexander MacDonald, alors qu'il était évêque de Victoria en Colombie britannique, et mon correspondant m'informe qu'elle est en usage depuis bien des années dans certains milieux de langue anglaise. A coup sûr, elle mériterait la large publicité dont d'autres ont été entourées avec tant d'art.

J'aime à reproduire la dernière partie de la lettre:

"Vous en trouverez le premier couplet sur le programme ci-joint (lequel pourrait, en partie, servir de réponse à la question posée parfois ironiquement: Que fait-on dans nos collèges classiques canadiens-français pour l'étude de l'anglais?)."

Le Juniorat des RR. PP. de la Compagnie de Marie, à Papineauville, est un collège de langue française, mais l'enseignement de l'anglais y est soigné. Lundi dernier, on y donnait une séance en anglais: un drame intitulé *Somewhere to live* par des intermèdes de chant. Tous les acteurs et chanteurs étaient des Canadiens aux noms bien français de Pelletier, Nadeau, Blais, Fortin, Bélanger, Lachapelle, Chéné, Guilbault, Ouellet, dont pas un seul n'est anglophone.

Et il est peu probable que cette maison soit la seule à pouvoir faire la même chose, à n'importe quel bout de notre province.

Le chef d'orchestre Walter Damrosch a célébré son soixante-dixième anniversaire le 30 janvier, étant né en 1862 à Breslau. Il avait neuf ans, lorsque son père, Leopold Damrosch, vint s'établir en Amérique. Il avait seize ans lorsqu'il entra comme second violon dans l'Orchestre fondé par son père, lequel devint plus tard la New-York Symphony dirigée par le fils. A l'âge de dix-huit ans (1881) il prépare les chœurs du *Requiem* de Berlioz pour un festival donné à l'arsenal du 7^e Régiment et fait la première réduction américaine de la partition pour le piano, car il est devenu aussi bon pianiste que violoniste.

Leopold Damrosch était chef d'orchestre au Metropolitan. Etant tombé malade, son fils le remplace et dirige Tannhäuser (février 1885), puis la *Valkyrie* et le *Prophète*. Le 15 du même mois, Leopold Damrosch meurt et Walter (il a alors vingt-trois ans) le remplace au pupitre de l'opéra allemand au Metropolitan. La même année il conduit, à Boston, la première représentation, en Amérique, de l'opéra de Gluck. La même année, en mars, il avait pris pour la première fois le bâton aux concerts de la New-York Symphony: en avril il devenait directeur de l'Oratorio Society et débutait avec la *Passion selon saint Matthieu* de Bach. Après la mort de son père, il devient chef d'orchestre au Metropolitan; il y présente des artistes comme Lilli Lehmann, Max Alvary, Emil Fischer et y fait entrer Anton Seidl, un des plus grands chefs wagnériens du siècle. Lui-même demeure au Metropolitan jusqu'en 1891.

A la New-York Symphony, il s'empresse de faire accueil aux grandes œuvres d'Europe et on lui doit les premières exécutions américaines de la 4^e Symphonie de Brahms (1886) de la 4^e Symphonie

de Tchaikowsky (1889), de la Symphonie Pathétique du même auteur (1893), de la Symphonie en ré mineur de Bruckner (1893), de la 1^{re} Symphonie d'Elgar en 1909. Honegger, Ravel, Debussy, Loeffler, Gershwin, Carpenter, etc., sont, par lui, révélés au public américain, qui lui doit aussi les premières auditions de *Christus de Liszt*, du *Barbier de Bagdad* de Peter Cornelius, de *Sansouille* de Darius (au concert), du *Manru de Paderewski* et d'autres œuvres encore.

En 1891, la New-York Symphony devient permanente et Walter Damrosch fait venir Tchaikowsky pour conduire quelques-unes de ses compositions.

A partir de la saison de 1893-94, l'opéra allemand disparaît complètement du Metropolitan. Damrosch monte le *Crépuscule des Dieux* et la *Walkyrie* à la Salle Carnegie, avec Materna, Schott et Fischer. Cela amène la fondation de la *Damrosch Opera Company* qui dure jusqu'en 1899 et joue, au Metropolitan, *Tristan et Yseult*, dont succèdent toutes les autres œuvres de Wagner, excepté *Rienzi*, mais en ajoutant *Pierrot*.

En 1900, et 1902, à la demande de Maurice Grau, Damrosch remplace Ernest Von Sechuch comme chef d'orchestre pour les œuvres de Wagner remises au répertoire. En 1903, on le nomme chef de la Philharmonie, le plus ancien orchestre de New-York qui menace ruine. Il soumet un projet de réorganisation qui n'est pas accepté et se retire.

A son tour, la New-York Symphony a besoin d'un réorganisateur. En 1905, Walter Damrosch, qui n'est pas satisfait des bois allemands, envoie celle-ci, comme on dit, se promener et commence à choisir ses instrumentistes en Europe, surtout en France. C'est alors que M. Georges Barrère, le fameux flûtiste, vient s'établir à New-York. L'innovation est si favorablement accueillie que l'Union — chose merveilleuse! — demeure, fortement tranquille et la New-York Symphony acquiert la réputation de posséder les meilleurs bois du monde.

Pendant la guerre, Damrosch, qui se trouvait en France, est prié, par le général Pershing, de réorganiser les musiques militaires américaines; il fonde, à Chaumont, une école de chefs de musique, avec, comme professeurs, les meilleurs musiciens de France, qui lui envoient le gouvernement de la République. Cette fondation en amène une autre: celle d'une école d'été pour les étudiants en musique américains. C'est le Conservatoire Américain, que le gouvernement installe au palais de Fontainebleau. Le commanditaire de la Symphonie est, depuis 1902, H. H. Flagler, répondant à un désir exprimé par les gouvernements de la France, de la Belgique et de l'Italie, décide d'envoyer l'Orchestre faire une tournée de ces pays. Cette tournée, naturellement dirigée par Walter Damrosch, dure sept semaines, avec un succès triomphal. C'était la première fois qu'un orchestre américain jouait en Europe.

En 1926, M. Damrosch donna sa démission comme directeur régulier de la New-York Symphony, après quarante-deux ans d'un service exceptionnellement fécond et brillant.

L'année précédente, il avait commencé ses concerts à la radio. Une carrière si bien remplie aurait suffi à plusieurs. M. Damrosch a pourtant trouvé le temps de faire de la composition. Il a écrit des opéras: *Cyranos*, *The Dove of Peace*, *The Scarlet Letter*; de la musique de scène pour les représentations, données par Margaret Anglin, de *Médée*, *Electra*, *Iphigénie en Aulide*, de *Le Deum de Manille*, la musique du pageant de Percy Mackaye, *The Canterbury Pilgrims*, une sonate pour piano et violon; de nombreux lieder.

C'est donc toute une vie de labeur intense que ces cinquante-cinq années, — sur soixante-dix, — passées au service de la musique et cependant M. Damrosch, encore vigoureux et toujours inlassable, n'aspire pas au repos. Comme il le dit lui-même, c'est avec l'idée d'un peu vague, qu'il pourrait jouir de l'autonomie de sa vie, qu'il donna sa démission à la Symphonie, mais, ajouta-t-il: "J'ai trouvé ceci: le repos n'est qu'un mot; il y a tant de choses nouvelles et intéressantes à faire! Je l'ai trouvé dans les concerts symphoniques à la radio et les concerts aux enfants des écoles commencent avec 1,500,000 enfants et continuent avec 6,000,000."

Walter Damrosch est, de tous les chefs d'orchestre américains, celui qui nous est le mieux connu, autrefois par ses fréquentes visites, aujourd'hui par la T. S. F. J'ai cru que cette vue à vol d'oiseau de sa vie intéresserait nos lecteurs, car c'est l'un des plus nobles exemples d'une carrière entièrement donnée à la musique et à sa puissance moralisatrice et éducatrice.

Voici une suggestion dont la mise en pratique serait un bienfait énorme pour l'Ecole de Musique de Nazareth. L'American Braille Press distribue des phonographes aux écoles d'aveugles en France. Elle en a déjà envoyée à Paris, Bordeaux, Montpellier, Marseille, Clermont-Ferrand, Nantes, Lille; elle en distribue dans d'autres villes.

Docteurs, Consultants !!!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale
de Radiologie
Rayons X
Toute l'électricité médicale
—Gallois & Cie—
Ultraviolets —Quartz et Infra-Rouges
Lampes à rayons X pour salle d'opérations.

—Lequeux & Cie—
Stérilisation
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale
par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D.Sc.
"PRECISION FRANÇAISE"
3438 St-Denis MONTREAL HA. 2357

MILLET ROUX & LAFON LIMITÉE

Produits Scientifiques Sélectionnés
et Instrumentation pour la médecine
et la chirurgie
ont l'honneur d'aviser le Corps
médical qu'ils ont ouvert leur
magasin d'exposition

1215, rue Saint-Denis

Tél. MARquette 8495

Instrumentation chirurgicale de GEN-
TILE & CIE de Paris.

Electricité médicale des établissements
CHENAILLE de Paris.

Rayons X des établissements R.
CASEL de Paris.

Matériel et mobilier de salles d'opé-
ration et d'hôpital.

DEVIS SUR DEMANDE
SERVICE

Pourquoi les amis de Nazareth ne se réuniraient-ils pas pour faire cadeau à l'institution d'un phonographe perfectionné et ne constitueraient-ils pas un fonds pour lui fournir mensuellement, en location ou par achat, les disques des œuvres choisies par la direction de l'institution? Si Nazareth possède un radio, je suis certain que la directrice coupe impitoyablement tout le fratrias imbécile que l'air nous envoie avec tant de persévérance et d'abandon. Alors, que reste-t-il aux auditeurs? Le phonographe, au contraire, serait à leur disposition à toute époque du jour et comme la directrice de l'école aurait seule le droit de choisir les disques, les élèves seraient traités à la plus belle œuvre musicale.

Frédéric PELLETIER

L'imitation de Jésus-Christ

PAR ANDRÉ BEAUNIER

Traduction nouvelle par André

Beaunier, préface de Georges

Goyau, in-12 de 300 pages.

Il faut lire cette curieuse et

attachante préface, où M. Georges

Goyau nous révèle — ce n'est pas

trop dire — un Beaunier inconnu.

Converti, venu à la foi intégrale

après avoir passé par le renais-

sement des musiques militaires

américaines; il fonde, à Chaumont,

une école de chefs de musique,

avec, comme professeurs, les meil-

leurs musiciens de France, qui lui

envoient le gouvernement de la Ré-

publique. Cette fondation en amène

une autre: celle d'une école

d'été pour les étudiants en musique

américains. C'est le Conservatoire

Américain, que le gouvernement

installe au palais de Fontainebleau.

Le commanditaire de la Symphonie

est, depuis 1902,

H. H. Flagler, répondant à un désir

exprimé par les gouvernements

de la France, de la Belgique et de

l'Italie, décide d'envoyer l'Orchestre

faire une tournée de ces pays.

Cette tournée, naturellement dirigée

par Walter Damrosch, dure sept

semaines, avec un succès triom-

phal. C'était la première fois qu'un

orchestre américain jouait en Eu-

rope.

rer leur outillage ainsi que la qualité de leur fabrication et les autres par le sacrifice de plusieurs années de leur jeunesse employés à un long apprentissage se voient encore en ce mauvais moment ignorés ou délaissés par ceux qui pourraient leur accorder leur aide et qui, par désintérêt à la situation actuelle continuent d'accorder et de faire exécuter leurs commandes à l'étranger.

C'est justement ce que nous avons le regret de constater dans l'industrie marbrière canadienne; si nos ateliers reçoivent l'encouragement de nos gouvernements et des grandes institutions financières quand il s'agit des contrats à obtenir pour les travaux en marbre requis lors de l'érection des édifices qui leur sont nécessaires, il n'en est pas de même en ce qui concerne une autre catégorie de grands édifices où, à part les travaux tels que planchers, lambris ou quelques chambres de toilette qui nous sont commandés, nous voyons les plus belles commandes pour autels, balustrades, chaires, bénitiers, etc., nous échapper et être confiées à l'étranger, et cela depuis près de vingt ans. C'est contre cette attitude que nous, les ouvriers marbriers canadiens, protestons de toutes nos forces; car le manque de travaux de ce genre tend à signifier pour notre métier la disparition d'ouvriers compétents. Autrement on accorderait presque tous les travaux en marbre pour le culte à nos ateliers, et comme on peut considérer ceux-ci comme des travaux d'art, les seuls qui puissent permettre aux chefs d'établissements de pouvoir faire les sacrifices pour instruire des apprentis qui, à leur tour, par une pratique continue dans cet emploi deviennent d'excellents ouvriers, il s'ensuit que, à part quelques exceptions par la rareté de ces commandes la qualité de nos ouvriers diminuera de plus en plus et l'apprentissage sera supprimé; sans compter que souvent et surtout dans le moment actuel la majorité des établissements marbriers de notre ville ne font que se résigner à ne pouvoir fournir du travail que quelques jours seulement par semaine à un nombre restreint d'ouvriers. D'autres et non des moindres, ont dû fermer complètement leurs ateliers à l'absence totale de commandes à remplir. Il est donc plus que regrettable, et préjudiciable pour les marbriers de voir que ce qu'ils considèrent comme la part la plus belle de leur industrie, est donnée à l'étranger. Il est possible que cela aide les établissements et les ouvriers marbriers de ces pays, mais, pendant ce temps, les ouvriers marbriers canadiens qui ont aussi le droit de gagner leur vie quotidienne, chôment souvent, tandis qu'avec un peu d'encouragement en leur faveur jamais ils ne manqueraient d'ouvrage et pourraient faire vivre convenablement leur famille. La survie de leur métier serait assurée aux jeunes ouvriers qui l'auraient adopté comme leur gagne-pain. Certes, le coût pour ces genres de travaux est inférieur à l'étranger, le marbre et la main-d'œuvre pouvant y être obtenus à un prix moindre — on ne manque pas de nous le signaler quand nous allons voir les intéressés et que nous réclamons — mais, après tout, l'argent qui doit être dépensé pour ces œuvres, qu'il provienne de dons ou de toute autre source de revenus, n'est-il pas du bon argent canadien qu'on envoie ailleurs? Tandis qu'il serait utile chez nous pour aider à l'industrie marbrière et à l'ouvrier canadien. Malgré le coût inférieur à l'étranger, si on ajoute le transport, les assurances et le tarif douanier applicable à ces produits, cela ne fait plus une grande différence. On devrait se rappeler toujours que "Charité commence chez soi". Il devrait en être de même pour notre argent; et une plaie dépensée en ce pays sera toujours plus utile à l'industrie et à l'ouvrier canadiens que cinquante sous dépensés pour faire vivre des industries et des ouvriers à l'étranger.

Vous remerciant pour l'hospitalité de vos colonnes, veuillez nous croire, vos tout dévoués,
LES OUVRIERS MARBRIERS
de Montréal.

La construction de nos voies souterraines par une émission publique

En ce temps de crise et de transformation, où toutes les énergies se tournent vers la réorganisation et la solution des multiples problèmes qui nous entourent, ne serait-il pas à propos de concentrer nos efforts et nos forces sur la réalisation d'entreprises d'utilité publique depuis longtemps mûries, financièrement solides, devant être de par la force des choses exécutées un jour ou l'autre et reconnues d'une utilité absolue au progrès et au développement de Montréal?

Les récents succès des différentes émissions lancées sur le marché canadien par nos gouvernements ont prouvé que la situation nous est aussi favorable qu'elle l'est et le moral du pays sont solides. Ils nous ont aussi fait découvrir une source nouvelle de nos forces latentes, celles de notre capacité à financer nous-mêmes au pays nos propres entreprises et à encaisser des montants d'intérêts que nous avons l'habitude de payer ailleurs.

Ne serait-il pas opportun de résoudre de la même manière la question des voies souterraines depuis si longtemps projetées, reconstruites et provisoires entreprises financières de tout premier ordre? Qui des citoyens de Montréal, de la province ou du pays, serait en mesure de procurer au travail à tant d'ouvriers et qui, une fois complétée, serait un instrument de développement irrésistible et de prospérité générale?

Le temps serait bien choisi pour nos financiers et hommes d'affaires d'unir leurs efforts pour la réalisation de ce que nous savons être le développement inévitable parce qu'indispensable à la vie et à l'expansion de Montréal.

Que cette crise nous ait seulement appris à ne compter que sur nos propres forces dans l'avenir et elle nous aura déjà valu quelque chose.

Raphaël BOILLARD,
architecte,
4222, rue de Lorimier, Montréal.

PAR BREF DE
SA SAINTÈTE

AGENCE PONTIFICALE

PELERINAGE NATIONAL

DUBLIN

Pour le 31ème Congrès Eucharistique International
Sous la présidence de
S. E. Mgr J.-H. PRUD'HOMME,
Evêque de Prince-Albert, Sask.

Départ de MONTREAL, LE 13 JUIN
Par l'"ANTONIA" de la Cie Cunard

Le paquebot restera à quai à Dublin et servira d'hôtel.
Visite de l'IRLANDE, ANGLETERRE, FRANCE

\$395. en classe
cabine

Prix proportionnellement réduits pour classes inférieures.

Tour facultatif à ROME

LOURDES, la COTE D'AZUR en autocar, les grandes villes d'ITALIE, les LACS ITALIENS en bateau, la SUISSE, l'ALLEMAGNE et le RHIN, la BELGIQUE.

Pour renseignements et inscriptions,
s'adresser aux

VOYAGES HONE

Suite 103, Edifice "University Tower"
660, rue Ste-Catherine ouest, Montréal
Tél. Harbour 3284

"DUBONNET"

VIN TONIQUE
AU QUINQUINA

Pour aiguiser
l'appétit et
faciliter la
digestion

De vieux vins de liqueur dans lesquels ont
macéré des écorces de quinquina sélectionnées.

DUBONNET

À TOUS LES MAGASINS DE LA COMMISSION \$1.65
32 onces

Ne se bouche pas. Ne
râle pas. Fume à la
perfection.

Chez les marchands ou par la poste.

No 1, \$1.00 — No 2, 50c.

La Cavité — Pas de Tube
E.-N. Cusson, 7062, St-Denis, Montréal.

Le sacre de Mgr Turquetil

A la basilique de Montréal, le 23
février — Mgr Gauthier sera
l'évêque consécrateur et NN.
SS. Breynat et Charlebois, les
co-consécrateurs—Mgr Cour-
chesne prononcera l'allocation
de circonstance — Le dîner
du clergé à la salle Saint-
Pierre

S. E. Mgr Arsène Turquetil, O.M.
L., évêque de Ptolemais et vicaire
du nouveau vicariat apostolique
de la Baie d'Hudson, sera le pre-
mier vicaire apostolique actuel sa-
cré à Montréal et le premier aussi
à l'être des mains de S. E. Mgr
Georges Gauthier, archevêque-coad-
juteur de Montréal.

Les derniers détails des cérémo-
nies du sacre du 23 février pro-
chain sont maintenant arrêtés.
L'évêque consécrateur sera donc S.
E. Mgr Gauthier. Les évêques co-
consécrateurs seront leurs Excel-
lences Nosseigneurs Gabriel Breynat,
O.M.L., évêque titulaire d'A-
nat, O.M.L., évêque vicaire apostoli-
que de Mackenzie, et Ovide Charlebois,
O.M.L., évêque vicaire apostoli-
que de Keewatin. Le R. P. Anthi-
me Desnoyers, O.M.L., supérieur du
séminaire d'Ottawa, agira comme
premier chapelain épiscopal, et le
R. P. Pierre Pépin, O.M.L., maître
des novices au noviciat de Ville
Lasalle, comme second chapelain
épiscopal.

La cérémonie commencera à 9 h.
30 du matin et le public est cordia-
lement invité. On distribuera à l'en-
trée de la basilique une plaquette
expliquant la cérémonie dans tous
ses détails.

Le sermon de circonstance sera
prononcé par S. E. Mgr Georges
Courchesne, évêque de Rimouski.
Le sujet n'en est pas encore connu.

De nombreux évêques assiste-
ront au sacre de S. E. Mgr Turquetil.
Ils se trouveront à Montréal
venus de leurs divers diocèses en
route pour Québec où ils assiste-
ront le lendemain à l'intronisation
de S. E. Mgr Rodrigue Villeneuve,
archevêque-élu de Québec. Leur
passage à Montréal le 23 février
explique la raison pour laquelle on
a demandé à Rome la permission
de fixer le sacre de Mgr Turquetil
au 23 février qui n'est ni un diman-
che ni une fête d'apôtre. Régulière-

vichy célestins

Eau de régime des
dyspeptiques. — Tou-
jours indiquée pour le
rhumatisme, la goutte
et l'arthritisme.

Consultez votre médecin

AGENCE VICHY-CELESTINS
807 AVE. McGill COLLEGE - MONTREAL

rement les sacres et ordinations
n'ont lieu que les dimanches ou les
fêtes d'apôtres.

Après la cérémonie du sacre il
y aura dîner du clergé à la salle
paroissiale de Saint-Pierre, 1160,
rue Panet. Le lendemain matin,
les évêques, y compris Mgr Turquetil,
se mettront en route pour Québec.
Le soir du 24 ils assisteront à
l'intronisation de S. E. Mgr Ville-
neuve et le lendemain matin ils as-
sisteront à la première messe pontifi-
cale du nouvel archevêque de
Québec célébrée à la basilique.

Nouveauté

AVEC MA VIE — Poèmes par
Lucien Rainier.
Les Saisons mystiques — Les
Sables et Médailles — Le Chantier
au Bord du Rêve.
Volume de 165 pages, format 6 x
8, beau papier.
En vente au Service de Librairie
du Devoir, au prix de \$1.00 franco.

Geo. Vandellac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
G. Vandellac, Jr. Tél. BELair 1717 Alex. Gour

La Société Coopérative

DE
Frais Funéraires
RUE SAINT-CATHERINE, 302 EST,
PLateau 7-9-11
Jos. Jeannotte, président. L.-Eugène Courtois, gérant général

réf. Wilbank 7119-7110 Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00
ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAIRES
Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec,
le 22 décembre 1916.
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public,
SERVICE JOUR ET NUIT

Demain: DIMANCHE, 14 février 1932.

1er du Carême

Lever du soleil, 7 h.
Coucher du soleil, 5 h. 18.
Lever de la lune, 9 h. 58.
Coucher de la lune, 0.55.

Nouvelle lune, le 8, à 9 h. 45 m. du matin.
Premier quart, le 14, à 1 h. 16 m. du soir.
Pleine lune, le 21, à 9 h. 07 m. du soir.
Dernier quart, le 28 à 1 h. 3 m. du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU, MOINS DOUX
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 34.
Minimum 24.
Demain maximum 36.
Minimum 26.

BAROMETRE
10 heures a.m. 29.48. 11 heures a.m. 29.49.
Midi 29.50.

Chiffres fournis par le Service M.-M. de
Météo, 1610 St-Denis, Montréal.

La Chambre vote en troisième lecture le bill et les résolutions de la Commission municipale

(Suite de la 1ère page)

Le "Devoir" et l'"Action Catholique"

Il y a un journal publié à Montréal, le *Devoir*, qui dit au sujet de cette mesure: "C'est la mise en tutelle de Montréal; c'est l'emprise du gouvernement sur les municipalités". Un autre bon journal, l'*Action Catholique*, disait ces jours derniers: "C'est la loi la plus partisans que jamais présentée en ce pays". C'était sous la signature de M. Thomas Poulin. Cependant il n'y a pas si longtemps, ce même journaliste nous faisait des éloges à foison de notre modestie.

Messieurs, j'en appelle à la députation de cette Chambre, j'en appelle à la population de toute la province, si nous faisons de la partisannerie politique. A l'heure actuelle, les emprunts municipaux doivent être soumis à l'approbation du ministre des affaires municipales, et s'il pouvait y avoir quel qu'un pour faire de la partisannerie, c'est donc lui.

Or, ce ministre est prêt à se défaire de son autorité, de ses pouvoirs, et à les abandonner à une commission qui sera chargée de régler les questions qui étaient soumises auparavant au ministre des affaires municipales. Je vous le demande, où y a-t-il de la partisannerie en tout cela? La Commission dont les membres sont élus pour dix ans et ne peuvent être renvoyés sans raison, n'est-elle pas plus au-dessus de la politique que le ministre? Ou y a-t-il le moins de chances de partisannerie, dans le système ancien ou dans le nouveau?

Maintenant, voyons la seconde partie du projet de loi. Quand une municipalité est insolvable, nous prenons les mesures nécessaires pour stabiliser ses finances. Ce n'est pas nous qui allons déclarer la municipalité en défaut, mais un juge, et ce n'est qu'alors que la commission pourra en assumer le contrôle.

Le "Devoir" ne me surprend pas

Partisannerie? Non messieurs, et le *Devoir* et l'*Action catholique* ont bien tort de prétendre le contraire. Ce qu'écrit le *Devoir* ne me surprend pas, puisqu'il écrit ceci assurément maintenant l'élection de M. Houdé à Montréal.

Mais le "Journal" d'Ottawa

Mais il est d'autres journaux qui ont une autre opinion. M. Taschereau cite alors l'article du *Journal* d'Ottawa, (évidemment plus au courant que nous sur nos propres affaires), qui approuve la loi.

M. Skinner, maire de Sherbrooke, continue M. Taschereau, m'a également écrit une lettre dans laquelle il félicite le gouvernement d'avoir présenté cette mesure qu'il approuve entièrement. Il demande que la loi s'applique à toutes les municipalités de la province.

Le député des Trois-Rivières nous demande, comme moyen alternatif, de soumettre les emprunts à 51 pour cent des propriétaires. Mais mon expérience comme ministre des affaires municipales m'a enseigné que le vote des contribuables sur les emprunts est un leurre. On vote l'emprunt et on fait la dette, avec l'intention de la faire payer aux générations futures. Une bien meilleure garantie c'est de charger des hommes d'affaires expérimentés de veiller à ce que les emprunts soient sagement négociés.

Ingérence politique inévitable

Nous proposons un corps solide et indépendant. Quand une ville voudra emprunter, la commission dira: Très bien, mais quelle est votre position financière? Messieurs, je suis encore ministre, et cependant, j'aime mieux le jugement de ces financiers que le mien. On parle d'ingérence politique. Mais c'est inévitable dans une certaine mesure, avec notre système de gouvernement. C'est un défaut inhérent à notre démocratie, et il n'y a pas moyen de nous y soustraire complètement.

Quel mal y a-t-il que l'on fasse la

vérification des livres des municipalités? Les contribuables n'ont-ils pas le droit de savoir dans quel état sont les finances de leur ville? Le premier ministre cite le cas de l'exposition de Québec, par exemple. A l'heure actuelle, un candidat à la mairie dit qu'elle a un surplus de \$6,000, tandis que son adversaire soutient qu'elle a un déficit de \$18,000. Quel mal y a-t-il à jeter la lumière sur l'état de nos corporations afin de guider ceux qui paient les taxes?

L'opposition n'approuve pas cela. Elle nous dit qu'il ne faut pas mettre les municipalités en tutelle. Ce n'est pas ce que nous faisons. Nous ne faisons qu'assurer la stabilité financière de nos municipalités et par conséquent celle de notre province entière dont elles sont la clef de voûte comme la famille est la clef de voûte de la paroisse? Si nous assurons le crédit des municipalités, nous assurons celui de la province et ce faisant, nous assurons le crédit du Canada tout entier.

M. DUPLESSIS

M. Duplessis déclare qu'il ne répondra pas à la première partie du discours de M. Taschereau, sur l'avocat du diable, car la Chambre discute des questions plus sérieuses.

Il est clair que le résultat le plus net de la loi, c'est que les conseils et les commissions scolaires ne sont pas qualifiés pour administrer leurs affaires. Le premier ministre a même dit que le vote de 51 pour cent des contribuables est un leurre et qu'ils votent les emprunts en se fiant sur leurs petits-fils pour les payer.

M. Taschereau. — Je n'ai pas dit cela. M. Duplessis riposte que si, il continue en disant que la nouvelle loi est comme la venue de Christophe Colomb en Amérique. Avant il n'y avait rien. On nous fait croire que la nouvelle loi va tout rénover, tout restaurer.

Mais M. Duplessis prétend que les tribunaux sont encore mieux qualifiés pour assurer l'impartialité pour les contribuables. Ils sont là pour recevoir leurs plaintes et décider de la ligne de conduite à suivre. A l'heure actuelle, nous avons des lois autorisant les enquêtes, nous pouvons nous en servir. Si le gouvernement voulait réellement éliminer toute ingérence politique, il se contenterait du système judiciaire qui sera bien plus indépendant que sa commission qui ne sera jamais autre chose que sa création. La preuve c'est que le troisième commissaire, en cas de divergence entre les deux autres, sera nommé par lui.

Pourquoi briser la clef de voûte dont parle le premier ministre? En faisant disparaître l'autonomie des municipalités, c'est ce qu'il fait. Le député des Trois-Rivières rappelle ensuite que cette loi ne s'applique pas seulement aux municipalités, mais aussi aux corporations scolaires. Mais où est la garantie que les commissaires nommés seront compétents à juger en matière scolaire? C'est un acheminement vers le contrôle de l'éducation par l'Etat.

Le premier ministre répond qu'il ne s'agit nullement de contrôler les corporations scolaires. Son appel n'est évidemment pas pour lui, mais pour ailleurs. Il devrait savoir une chose: c'est que pour autant que les emprunts scolaires sont concernés, le surintendant de l'Instruction publique garde son contrôle. Il parle de mainmise de l'Etat, mais il a donné plus confiance dans le gouvernement que dans la commission, car nous les approuvons ces emprunts aujourd'hui, à la suite du surintendant de l'Instruction publique.

Trois commissaires

Les résolutions sont adoptées en deuxième lecture et le comité plénier de la Chambre étudie ensuite le bill. Dès le début, le député des Trois-Rivières et le chef de l'opposition demandent de nommer trois commissaires au lieu de deux et le premier ministre leur répond que pour cette année, le gouvernement va s'en tenir à la loi, quitte à ajouter un troisième commissaire l'an prochain si nécessaire.

M. Duplessis demande si le premier ministre a des nominations en vue et M. Taschereau répond que non. M. Duplessis demande encore si l'hon. Gordon Scott ferait partie de la commission. M. le député des Trois-Rivières veut le proposer, je le secondarai bien, répond M. Taschereau, qui ajoute que M. Scott ne sera pas commissaire. Les clauses du bill sont passées rapidement, moins celles comportant les résolutions qui seront adoptées en troisième lecture, ainsi que le bill.

Le bill est discuté clause par clause. L'article 28 qui permet à la commission de faire enquête sur les matières pertinentes aux demandes d'emprunt et sur toute autre matière que la commission jugera pertinente, est amendé. Et la discrétion de la commission de juger ce qui est ou non pertinent est limitée.

L'article 36 qui comporte une disposition dans le même sens se trouve également amendé. Finalement l'adoption en comité plénier est ajournée à une autre séance.

La taxe sur les divertissements

Après l'adoption de toutes les clauses du bill de la commission

municipale, moins celles qui comportaient résolutions, le comité rapporte progrès et se reforme de nouveau pour l'étude des résolutions relatives au bill imposant une surtaxe sur les amusements.

M. Perrault explique que le bill a été modifié par trois fois et que l'on s'est arrêté à la décision suivante: La taxe de 10 pour cent restera ce qu'elle est. On y ajoutera une surtaxe de 25 pour cent. La taxe sera donc de 12-12 pour cent en réalité, mais les municipalités qui perçoivent 50 pour cent du sou du pauvre n'auront rien à voir avec cette surtaxe dont le produit sera consacré au paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement des capitaux garantis par le gouvernement aux diverses institutions pour hôpitaux.

Ces capitaux garantis forment aujourd'hui la somme globale de 16 millions.

M. Duplessis. — Combien es-comptez-vous avec surtaxe? M. Perrault. — Environ \$500,000. Prenant ensuite la parole, M. T. D. Bouchard déclare en substance: Ce sont les propriétaires de théâtres qui ont cru devoir faire cette proposition au gouvernement. Non pas que la situation financière soit florissante. Le déficit de l'association des théâtres se chiffre à un million sur des revenus de \$13,000,000. Le *Capital* de Québec est en déficit de \$13,000,000 bien qu'il ait payé \$24,000 de taxes sur le sou du pauvre.

Nous avons cru devoir absorber cette taxe, cependant, car il vaut mieux que nous n'augmentions pas le prix de nos billets. Chaque fois que nous majorons les prix, la clientèle diminue et les dépenses restent les mêmes. En dépit d'une mauvaise situation, nous voulons cependant faire notre part, avec l'assurance que cette surtaxe tombera avec la crise.

Le bill est alors adopté en troisième lecture, sur division.

Les ponts

On passe ensuite aux résolutions et au bill relatif à la "Loi modifiant les lois George V, chapitres 11 et 5, George V, chapitre 9, concernant le pont sur la rivière Bastien et les ponts de l'île Perrot".

M. Taschereau explique qu'il s'agit simplement de modifier la comptabilité de ces ponts. Le revenu sera désormais versé au fonds consolidé du revenu.

Il s'ensuit toute une discussion sur les ponts de péage. M. Duplessis et Sauvé estiment que l'on devrait exempter les gens qui habitent aux environs d'un pont car la devient dispendieux pour eux. M. Taschereau remarque que les gens de Batisson ne paient pas. M. Duplessis soutient que l'on devrait exempter les habitants du comté. Le premier ministre prétend que les taxes ont considérablement diminué depuis quelque années et même de 200 pour cent dans certains cas. Le gouvernement poursuivra cette politique dans la mesure du possible.

Les résolutions et le bill sont adoptés, sur division. La droite répond à plusieurs questions de la gauche et la Chambre adopte les motions 72, 73, 74 et 75.

Séance du soir

La Chambre se réunit à 8 heures et demie. On vote en première lecture un bill modifiant la loi des mines. Il s'agit d'obliger les compagnies minières à s'incorporer dans la province au lieu de s'incorporer à l'étranger.

On vote ensuite par 18 à 5 la troisième lecture des résolutions relatives au bill de la commission municipale. Puis la Chambre se forme en comité plénier pour adopter les clauses précédentes de ces résolutions. M. T. D. Bouchard prend la parole.

M. BOUCHARD

"Je n'avais pas l'intention, dit-il, de participer au débat sur ce projet de loi, mais ce soir, j'ai lu dans l'*Action Catholique*, un article où l'on reproche à l'Union des Municipalités d'avoir manqué à son devoir en ne faisant pas opposition au présent bill. Je dois dire que l'Union des Municipalités a fait l'insigne d'un grand nombre de dispositions contenues dans le projet et que l'Union était représentée au comité des bills publics par son président et son secrétaire-trésorier. Elle avait fait toutes les représentations qu'elle avait cru devoir faire et elle a suivi la marche du bill.

"L'*Action Catholique* fait mention du congrès annuel que nous faisons sous forme de voyage et des divertissements auxquels il donne lieu. Il est regrettable que les rédacteurs d'ici n'aient pas, comme ceux de Toronto, le bon esprit de ne parler que de la partie sérieuse de ces expéditions et du travail qu'on y fait. Le *Mail and Empire* publiait ces jours-ci un article flatteur à l'égard de ce projet et reproduisait une résolution de l'Union des Municipalités dans laquelle nous demandons une surveillance plus efficace sur les municipalités. Nous croyons avoir eu raison de faire cette demande afin de mieux protéger les contribuables honnêtes.

"Je dirai au rédacteur de l'*Action Catholique* qu'à part notre grande réunion annuelle, nous tenons des congrès destinés aux petites villes et municipalités rurales et dans lesquels nous réunissons parfois 300 maires et secrétaires et au cours desquels nous travaillons. C'est à l'une de ces réunions que nous avons demandé d'établir l'inspection systématique du secrétaire et de la trésorerie.

"Je vais vous citer deux cas qui prouvent que cette inspection est devenue nécessaire. On a découvert dans une corporation scolaire qu'un trésorier payait des octrois

au gouvernement depuis douze ans. Le gouvernement, sur notre demande, lui a remboursé \$1,800. Ceci démontre que la surveillance peut protéger les honnêtes gens.

"Un autre cas s'est présenté à Saint-Hyacinthe dans une fabrique dont le notaire était précisément un de ces hommes qui veulent tout restaurer dans le Christ. En faisant l'inspection, on a découvert que la fabrique était en dessous de \$400 depuis des années. Si on avait eu cette loi, cet honnête homme n'aurait pas fait son erreur ou, du moins, l'aurait corrigée.

"Nous avons aussi insisté pour que ceux qui font l'inspection des livres aient un certificat de compétence afin que la vérification ne se borne pas à l'addition des chiffres.

"Nous n'étions pas pour venir combattre ce que nous réclamons depuis des années. N'est-il pas du plus grand intérêt que cette commission existe pour contrôler les emprunts et empêcher les dettes trop considérables? Nous avons contribué à l'élaboration de cette loi. Quand une municipalité sera prise en défaut, elle ne tentera pas de sortir de l'impasse en s'endettant davantage. La commission y verra et protégera ainsi les contribuables.

"Nous avons fait notre devoir. Et l'invité le rédacteur de l'*Action Catholique* à venir à nos réunions annuelles. Il verra que si nous nous amusons, nous travaillons aussi et accomplissons de la bonne besogne. Nous avions un mandat et nous nous en sommes acquittés, nous n'avions pas mandat de combattre le bill mais plutôt de l'appuyer."

Le premier ministre se lève immédiatement et d'une voix impatiente il dit en substance:

Encore l'"Action Catholique"

"J'ai eu occasion de référer aujourd'hui même à un article de l'*Action Catholique*, signé par M. Thomas Poulin. Les temps sont changés. Quand il était à l'emploi du gouvernement avec un salaire de \$2,500 par an comme commis du travail, il chantait nos louanges; maintenant que nous l'avons remercié depuis l'application de la nouvelle loi, il ne fait que nous critiquer.

"En tant que l'*Action Catholique* est concernée, je fais appel aux députés de cette Chambre et à leur demande quand ce journal trouve que nous faisons bien, l'*Action Catholique* est un journal bleu, tory et pas autre chose. Si on veut montrer le chemin du ciel aux libéraux de cette façon, on se trompe. On nous a combattus tant qu'on a pu. A chaque élection, et à la dernière même, ce journal a travaillé contre nous. Au cours de la session, est-il une mesure qui nous ait attiré les louanges, l'approbation de l'*Action Catholique*? Non. D'ailleurs, je puis dire que la direction politique de ce journal ne compte pas. S'il veut avoir du poids, ce n'est pas ainsi qu'il doit procéder.

"Si l'en est ainsi du reste, c'est qu'il manque certaines autorités à Québec. Espérons que cela va changer. Ce journal peut faire beaucoup de bien mais demeurez à la jeunesse libérale ce qu'elle en pense. Comme chef de mon parti, comme citoyen, je suis ennuagé de cette guerre sournoise de tous les jours. Quelle continue, d'ailleurs, nous n'en sommes pas pires."

M. DUPLESSIS

M. Maurice Duplessis fait ensuite les observations suivantes:

"Je regrette, au nom de la liberté de la presse et la liberté d'opinion, cette attaque contre les journaux faite par le premier ministre de la province de Québec. Je n'ai pas mission de défendre l'*Action Catholique* qui est capable de se défendre seule. Je dois cependant souligner qu'on a accusé tout bonnement M. Poulin d'avoir sacrifié ses idées à sa position. Cette accusation est mal fondée et n'aurait pu être faite, surtout par le premier ministre.

"Ce n'est pas à l'honneur de la Législature. En sommes-nous rendus à ce qu'un journal ne puisse primer son opinion sans soulever la colère du gouvernement? Ces situations sont malheureuses. S'il y a des journaux qui ne partagent pas notre opinion, ne profitons pas de notre immunité parlementaire pour leur lancer des attaques. Le premier ministre dit que l'opinion de l'*Action Catholique* ne compte pas, alors pourquoi s'en occuper en Chambre et se payer de si longs discours pour l'attaquer?"

M. Taschereau. — Ce que j'ai dit, je l'affirmerai n'importe où. M. Poulin chantait nos louanges quand nous l'employions à \$2,500. Je remarque que ce sont les bleus qui le défendent.

M. Duplessis. — J'ai droit de protester au nom de la liberté d'opinion et de la liberté de la presse. On adopte ensuite le bill en troisième lecture, sur division.

M. Taschereau les avertis

M. L.-A. Taschereau rappelle ensuite la demande des chômeurs communistes et demande à la Chambre de ne pas accepter les demandes faites lorsqu'ils viendront le 19 février 1932.

Je crois devoir informer ces messieurs qu'ils sont aussi bien de ne pas venir à Québec. Je ne les recevrai pas. Si M. Wright, le secrétaire, lui-même, écrit la lettre venant lui-même, se le recevra volontiers et lui transmettra les décisions du ministère sur leurs demandes. Nous avons des unions ouvrières

que nous recevons avec plaisir chaque année. Mais je suis convaincu que les membres du *United Front* sont des étrangers. On ne connaît nulle part cette organisation, à Montréal. Les demandes qu'elle nous fait sont dignes de la Russie. Nous ne sommes pas pour verser dans un tel radicalisme dans la province de Québec. Si l'on devait faire droit à ces demandes, nous ferions mieux de nous mettre tous chômeurs. Je ne crois pas qu'il serait digne de recevoir des gens qui nous font de semblables demandes.

M. Gault et Duplessis appuient la motion et M. Arcand ajoute des remarques appropriées.

La Chambre adopte en seconde lecture le bill qui prohibe le transport des voyageurs dans les camions.

La taxe sur les repas

On étudie ensuite le bill de la taxe sur les repas.

Cette taxe, dit M. Perrault, rapportera \$250,000.

M. Taschereau dit que depuis les sept premiers mois de l'année la baisse des revenus a été de \$6,000,000. Le comité rapporte progrès.

La Chambre s'ajourne à lundi après-midi.

Alexis GAGNON

Au congrès de colonisation

Les congressistes du Gesù préconisent une politique intense de colonisation appuyée sur un plan d'ensemble permanent — La multiplication des sociétés de colonisation — On demande un octroi d'Ottawa — Les réserves des compagnies qui bloquent la colonisation — Le crédit agricole — Félicitations à Québec pour sa loi de retour à la terre

Une politique intense de colonisation appuyée sur un plan d'ensemble permanent: telle est la principale conclusion et la principale recommandation formulée au Congrès de la colonisation qui a tenu sa dernière séance hier après-midi au Gesù. Parmi les autres résolutions, il y en a une qui réclame un octroi du gouvernement fédéral pour la colonisation qui est le plus sûr moyen d'empêcher une crise telle que celle que nous traversons, il y en a une qui réclame l'amélioration de la loi des facilités pour quelle ne s'applique plus au cultivateur, il y en a une qui demande au gouvernement provincial de faire des échanges avec les compagnies qui ont des réserves qui bloquent la colonisation dans certaines régions, il y en a une enfin qui recommande la multiplication des sociétés de colonisation dans les différents centres. La résolution qui a trait au crédit agricole a donné lieu à un débat assez vif et finalement on s'est contenté de demander "aux deux gouvernements de rendre le crédit agricole le plus favorable possible au cultivateur". On a adopté une résolution de félicitations à l'adresse du gouvernement provincial pour sa loi de "retour à la terre".

Le président du comité de colonisation, M. Th. Brassard, présidait cette dernière séance. M. le Dr P. Poisson, ministre sans portefeuille dans le cabinet ontarien, et Mgr LePailleur, curé de la Nativité d'Hochelaga, ont tous deux accepté de dire quelques mots à la fin de la réunion. M. Albert Rioux, vice-président de l'U. C. C., a déclaré qu'il s'est tenu des congrès de colonisation en 1883, en 1898 et en 1923, que chaque fois l'on a parlé du fascio du congrès précédent. Si l'on ne veut pas que la même chose se répète cette fois-ci, il faut intéresser les colons à leur œuvre, il faut prendre les mesures voulues pour que le travail se continue après le congrès. Il suggère un comité permanent composé des organisateurs du congrès et des chefs de l'U. C. C. qui étudierait la colonisation en tenant compte du lien nécessaire entre la colonisation et l'agriculture.

En Gaspésie

Le premier travail de l'après-midi a été présenté par M. Esdras Minville qui a parlé de la colonisation en Gaspésie. A cause de son relief et de la nature de ses ressources, dit-il, la Gaspésie ne peut être une région surtout agricole; elle a des pêcheries, des mines, des forêts, des réserves d'énergie électrique, sans compter que depuis quelques années, avec la construction de nouvelles routes, elle attire de nombreux touristes. Elle a aussi des étendues assez considérables de bonnes terres arables et comme l'agriculture en notre pays doit rester à l'origine de l'activité économique, il faut pour provoquer l'épanouissement économique de la Gaspésie commencer par mettre en oeuvre ses richesses agricoles. Ce qu'il y a de plus urgent pour faciliter la colonisation en Gaspésie, c'est la construction d'un chemin de fer transgaspésien et la disparition de certains domaines inutilisés qui immobilisent des régions entières à tous points de vue.

L'Abitibi

M. l'abbé Charles Minette, missionnaire colonisateur, a présenté un travail très intéressant sur l'Abitibi dit-il par le comte de l'Abitibi, dit-il, c'est la région de colonisation la plus vaste, c'est une petite province dans la grande, c'est un pays qui peut recevoir 500,000 âmes. Il reste encore 5,000 lots à

L'enquête sur la "Beauharnois"

Les enquêteurs au Sénat seront: MM. Chapais, Griesbach, Donnelly, McMeans, Tanner, Robertson, Graham, Cunniff et Béique — M. Tanner présidera — Les séances pourront commencer mardi — M. Bennett déposera lundi aux Communes le budget des dépenses — Un bill modifiant la loi des chambres de commerce

Ottawa, 13. — Le Sénat et la Chambre des Communes ont siégé hier après-midi. L'une et l'autre séances ont été de courte durée, mais celle de la Chambre Haute a éclipsé l'autre en intérêt. Cela se comprend, puisque les sénateurs avaient à constituer le comité d'enquête sur le cas de quelques-uns de leurs collègues qui sont mêlés à l'affaire de la *Beauharnois Power*. C'est à croire qu'il n'y a plus que cela qui compte dans la vie parlementaire.

A la suggestion du leader ministériel, M. Arthur Meighen, les neuf sénateurs suivants, cinq conservateurs et quatre libéraux, ont été désignés comme enquêteurs: MM. Thomas Chapais, de Québec, W. A. Griesbach, d'Edmonton, Alberta, J. J. Donnelly, de Bruce, Ont., L. McMeans, de Winnipeg, C. E. Tanner, de Pictou, N.-E., qui forment le groupe conservateur, MM. C. W. Robertson, de Moncton, N.-B., George P. Graham, de Brockville, Ont., F. L. Béique, de Montréal, A. B. Copp, de Sackville, N.-B., qui forment le groupe libéral.

Ces neuf sénateurs, dit M. Meighen, ne désiraient nullement faire partie d'un tel comité. Ce n'est que par esprit de devoir qu'ils ont accepté qu'on leur impose cette tâche. Les uns et les autres sont domiciliés dans les régions aussi éloignées que possible du domicile des sénateurs impliqués dans l'affaire.

Le leader ministériel dit qu'il s'agit d'expédier la besogne et de rendre justice aux intéressés le plus tôt possible. Le comité pourra se réunir et tenir des séances en même temps que le Sénat, de même que pendant les périodes où le Sénat sera ajourné. (Par exemple, cela veut dire que le comité pourra tenir une séance dès mardi prochain alors que le Sénat s'est ajourné aujourd'hui pour jusqu'à premier mars).

M. Raoul Dandurand, le leader libéral, s'informe si tous les enquêteurs sont des avocats. M. Meighen lui apprend que tous le sont, à l'exception du sénateur George P. Graham, qui est journaliste, et du sénateur Donnelly, qui est marchand de bois et agriculteur.

Le Sénat va maintenant demander à la Chambre des Communes de transmettre au nouveau comité sénatorial une copie certifiée de la preuve qui a été prise l'année dernière devant le comité d'enquête de la Chambre des Communes.

Le sénateur Dandurand est d'avis que le comité prenne non seulement connaissance de cette preuve toute prête, mais qu'il soit loisible d'entendre, s'il le faut, de nouveaux témoignages. M. Meighen répond qu'il ne pense pas autrement.

On reprend ensuite pendant quel temps le débat sur un projet de loi pour autoriser les loteries au

prendre sans sortir des cadres actuels du développement le long du chemin de fer transcontinental. Il y a déjà plus de 1,200 milles de chemins. Le sol est fertile et facile à défricher, le climat est encore humide, mais il s'améliore avec le débatement. Il y a une infinité de lacs, de rivières et de larges ruisseaux. Les gens de l'Abitibi ont bien quelques désirs à exprimer: on voudrait, par exemple, un chemin de fer pour établir les communications avec Montréal. Mais on veut avant tout de bons colons et on est prêt à recevoir plusieurs centaines de familles dès le printemps prochain.

Chez eux partout au Canada

Le directeur des missionnaires-colonisateurs du Canada, M. l'abbé Alary, a déclaré que les missionnaires-colonisateurs depuis dix ans se sont toujours inspirés de ce principe que les Canadiens français sont chez eux dans n'importe quelle partie du pays. C'est ainsi que l'on a établi des colons dans l'Ontario-Nord et dans l'Ouest québécois qu'ils y trouvaient de meilleures chances de succès, plutôt que de leur voir prendre le chemin des Etats-Unis ou des grandes villes. Les missionnaires-colonisateurs aiment à considérer les colonies établies par les nôtres dans l'Ontario-Nord comme autant d'îlots dans les alluvions de chaque année augmentant l'importance, des bases que nous travaillons à affermir sans cesse et sur lesquelles repose pour une très large part l'influence de la religion catholique et de la nationalité canadienne-française.

Les missionnaires-colonisateurs se sont efforcés de multiplier les contacts entre les vieilles paroisses et les paroisses de colonisation en invitant les cultivateurs de la province par exemple à prêter main-forte aux colons de l'Ontario-Nord par des dons en nature ou en argent. Cette idée a été accueillie avec beaucoup de générosité par nombre de cultivateurs des environs de Montréal. C'est un excellent moyen de cultiver l'intérêt autour de la question de colonisation et de pratiquer la solidarité nationale.

profit des hôpitaux et le Sénat s'ajourne au premier mars.

M. Tanner présidera

Immédiatement après, le nouveau comité d'enquête tient sa première séance. Proposé par M. Chapais et Donnelly, le sénateur Tanner est choisi comme président. Le comité prie le gouvernement de désigner un avocat pour le conseiller au cours de l'enquête. Il s'ajourne ensuite jusqu'à mardi à deux heures et treize de l'après-midi.

M. Peter White, qui représentait le gouvernement à l'enquête de l'année dernière, agitait comme conseiller du comité à l'enquête sénatoriale. Le sénateur W. L. MacDougald, l'un des sénateurs incriminés, aurait, paraît-il, choisi M. Lucien Cannon, qui fut procureur général dans le dernier cabinet de M. Mackenzie King, pour défendre ses intérêts à l'enquête.

Le budget des dépenses

Aux Communes, la séance a été ternie au possible. Comme elle se terminait, le premier ministre a annoncé qu'il déposera lundi prochain le budget des dépenses pour l'exercice qui s'ouvrira le premier avril. On prévoit évidemment de fortes dépenses dans les crédits de tous les ministères et de tous les départements.

Avant cela, de trois à six heures, les députés ont à peine pu épuiser le feuillet. Il ne restait plus qu'un ou deux résolutions de députés qui ne pouvaient être discutées maintenant. Ce qui a permis à M. Mackenzie King, au moment de l'ajournement, de faire cette observation que le gouvernement ne semble guère pressé de procéder. Et M. Ian Mackenzie, député de Vancouver, d'ajouter: Je n'ai pas fait un voyage de 3,000 milles pour attendre que le gouvernement soit prêt à nous présenter son programme.

Les Chambres de Commerce

La Chambre a voté quelques bills en deuxième lecture, un bill notamment du secrétaire d'Etat modifiant la loi des Chambres de commerce. La nouvelle loi défendra à un groupe ou à une association de citoyens de s'intituler Chambre de commerce ou Board of Trade dans une ville où il existe déjà un board ou une Chambre.

Pendant plus d'une heure on a discuté, pour l'adopter en définitive, une résolution d'un conservateur de la Nouvelle-Écosse, M. Smith, relative aux pommes de terre. La résolution de M. Smith demande au gouvernement de prendre les moyens de faire lever l'embargo actuellement en vigueur en Angleterre sur l'importation des pommes de terre canadiennes.

Un incident s'est produit au cours du débat. Le ministre de l'Agriculture

PETITS TRAITS DE PLUME

Samedi, 13 février 1932.

L'oreille du juge

C'est un grand avocat de Marseille qui raconte en ces termes l'histoire de sa première plaidoirie: Je défendais un enfant, j'avais été, comme il est d'usage, présenté au tribunal par l'avocat le plus ancien à la barre et le juge, selon la coutume, m'avait promis sa plus bienveillante attention.

Ainsi encouragé, je n'exploitais qu'un seul argument, mais combien dramatique: pendant la détention préventive du jeune délinquant, le père était mort de chagrin.

Vous voyez d'ici tout l'effet que peut tirer un jeune avocat de pareille situation: —Ce père qui...! Ce père qui...!

Le juge, renversé dans son fauteuil, les yeux mi-clos, les mains croisées sur son ventre, m'écoutait avec la plus bienveillante attention du monde, je le croyais.

Vous avez fini, maître? me demanda-t-il quand je m'arrêtai.

Mais... oui, monsieur le juge, finis-je, un peu interloqué.

—Eh bien, alors, huissier, appelez le père de cet enfant, civiquement responsable!

Un mot de Guity

On lui recommandait une actrice dont l'emploi au théâtre s'était jusqu'à la borne à dire: "Madame est servie", ou à apporter une lettre sur un plateau.

—Est-ce que vous ne pourriez pas, demandait-on au célèbre acteur, lui faire confier des rôles de plus d'importance?

Alors, Guity: —Si, si, maintenant elle n'apportera plus que des lettres recommandées.

Anecdote... esclavagiste!

En 1848, Alexandre Dumas avait à son service un nègre du nom de Vendredi. Aux premiers jours de la Révolution, Vendredi se présentait dans la chambre de son maître et dit:

—Monsieur, je ne puis plus vous servir: on vient de proclamer la liberté pour tous; je suis donc libre; je suis affranchi.

—Très bien, lui dit Dumas, va-t'en.

—Certainement, mais Monsieur me doit mes gages, et je voudrais bien qu'il me payât.

—Imbécile! lui dit Dumas, tu es affranchi, n'est-ce pas?

—Affranchi, oui, Monsieur.

—Eh bien, quand tu me portes une lettre affranchie, est-ce que je la paye?

Vendredi, atterré par cette foudroyante répartie, préféra le service de son maître à la liberté sans le sou.

Fable-express

En Finistère, au bord des eaux,

Casseroles, bronzes, plateaux, En fort peu de temps, de l'antique, Prennent la patine authentique, En Finistère, au bord des eaux.

Moralité: L'eau, céans, hâte l'antique.

Comment devenir un auteur recherché

Quelqu'un note que Alfred E. Smith, l'ex-gouverneur de New-York, et un candidat possible à la présidence des Etats-Unis, ayant reçu 90 sous du mot pour une série d'articles de magazine, s'est immédiatement rangé parmi les écrivains mieux rétribués pour un paragraphe que Shakespeare pour quelques-uns de ses oeuvres.

La-dessus, un moraliste donne des conseils aux écrivains en herbe qui veulent faire de l'argent avec leur plume. "Ne vous abonnez pas à une bibliothèque, dit-il, mais faites partie du club de votre district; ne lisez pas, mais présentez-vous comme écrivain; ne composez pas des poèmes, mais cultivez le vote populaire; ne vous exercez pas dans l'art d'écrire, mais adonnez-vous à l'éloquence; ne vous précipitez pas de la syntaxe, mais de faire votre chemin à la législature ou au poste de gouverneur; ne passez pas vos nuits à composer, mais moussiez votre candidature à la présidence du pays. Alors, vous verrez votre portrait sur tous les couvertures de magazine; alors vous ferez le public lecteur et les éditeurs courront après vous."

On ne peut mieux caricaturer.

L'origine du jazz

Les controverses, nombreuses aux Etats-Unis, ont fini par tomber d'accord: le jazz est né au café Schiller, situé à Chicago, dans la 31ème Avenue.

Pour égarer ses clients, pour les faire danser aussi, Sam Have, le propriétaire, avait engagé, en 1915, un nègre nommé Jasbo Brown.

Brown utilisait plusieurs instruments, tantôt le piston ou la clarinette, tantôt le hautbois ou la flûte. A l'état normal, le nègre servait aux clients d'assez agréables mélodies. Mais lorsqu'il se trouvait "ému" par les cocktails qui lui offraient les habitués, il passait rapidement d'un instrument à l'autre, et en tirait les acrophonies les plus ahurissantes.

Or, ce nègre, comme tous les nègres, avait un sentiment remarquable du rythme. Et sa symphonie futuriste amusait les clients, qui l'excitaient en lui criant: "Allez, Jasbo! Encore, Jasbo!" Puis ce nom se transforma plus simplement en: "Jazz". Et bientôt de nombreux imitateurs adoptèrent, par toute l'Amérique, le genre "Jazz".

Les bons restaurants

—Garçon, vos oeufs à la coque

sont ignobles, appelez le patron. Le patron arrive, regarde les oeufs et s'adressant au garçon, d'un air indigné:

—Imbécile! vous avez de l'aplomb de servir ces oeufs à la coque. Quand les oeufs sont dans cet état, on les sert en omelette.

L'alligator et la tortue

George, alligator centenaire, était la terreur du jardin zoologique de Londres; le meurtre de trois de ses congénères l'avait fait condamner à l'isolement au milieu du vaste bassin dont il fut désormais l'unique locataire. Mais, ces jours-ci, une énorme tortue de mer, venant de la mer de Java, fut admise au Zoo, et comme la place manquait pour la loger, on se risqua à lui faire partager le bassin de George. La tortue avait à peine pénétré dans l'eau que l'alligator s'avança, la gueule menaçante. La tortue entra prudemment dans sa carapace. George s'écroula sur les écaïlles, mais en vain. Lassé, il abandonna cette proie insaisissable. On vit alors la tortue s'approcher de son adversaire et se mettre en devoir de lui ronger les pattes. Si bien que George dut battre en retraite. Qu'aurait fait le livre de la fable si pareille aventure lui était arrivée...

Contre la vie chère

Nous trouvons dans un journal de 1820 ce petit trait:

"Un ventre-bavard, pour nourrir sa voix, eut appétit d'un coq et se rendit au marché public pour en acheter un. Il demanda à un paysan qui en avait un fort beau en débit:

—Combien ce coq?

—Seize sols.

—Cela est trop cher et vous me surfaitez. Je vais interroger l'animal lui-même sur son prix.

Et le paysan de rire et de se tenir les côtes sur la folie du chaland, qui se tourne du côté de l'alligator et l'interroge.

—Combien vaudrait-il?

—Huit sols, répondit le coq. Alors le rire du campagnard se convertit en étourdissement: il fit un signe de croix et s'estime heureux d'avoir laissé au ventiloque pour ce prix un second Vert-Vert aussi véridique.

De nos jours, le meilleur des ventiloques n'obtiendrait pas un coq pour huit sols. Heureux temps!

Nos domestiques

Madame renvoie sa bonne Joséphine.

Au moment de lui régler son compte, elle lui remet cinquante sous pour une carafe qu'elle a cassée.

—Ah! on paye la casse chez vous! s'écrie Joséphine... Fallait me prévenir au moins! J'aurais fait attention!

D'un océan à l'autre

Charles Dickens, le célèbre romancier anglais qui commença dans l'existence par être Journaliste, est mort vers 1870. Son fils, Harry Dickens, aujourd'hui âgé de 82 ans, vient de traverser l'Amérique en avion, depuis la côte de l'Atlantique jusqu'à l'océan Pacifique, qu'il voulait voir pour la première fois. Il est ravi de sa randonnée et des sensations que donne un voyage en avion.

L'honneur qu'il doit tenir de son père n'a certainement pas été étranger à l'impression qu'il retire de son raid aérien. Il convient de noter que cette traversée du Nouveau-Monde, de part en part, allant d'un océan à l'autre, a duré exactement vingt-minutes. C'est au-dessus du canal de Panama que s'est affectué le vol de sir Harry Dickens.

Comblomanie

Où trouve-t-on les combles? —En montant sur les toits.

Quel est le comble de l'abomination? —Etre encadreur-doreur (d'horreurs).

Quel est, pour une belle-mère, le comble du dépit? —C'est qu'on n'épouse pas sa fille.

Quel est le comble de l'irrévérence? —Appeler son perroquet (son père roquet).

Quel est, pour un banquier, le comble de la prévoyance? —Faire attacher une corde dans sa caisse pour suspendre ses paiements.

Quel est le comble de l'audace? —Enlever les canons... de l'Eglise.

Quel est, pour une blanchisseuse, le comble de l'amour du métier? —C'est de repasser... les ponts.

Chez le droguiste

Une servante. — Donnez-moi deux onces de surface d'équilibre et deux onces de saleté pareille.

Le pharmacien, qui comprend, lui donne du sulfate de quinine et de la saïsepareille.

Tout s'explique

Dans quel état rentrez-tu. Lucette? Ton tablier est plein de trous!

—Je vais le dire, maman, nous avons joué à l'épicerie, et c'est moi qui faisais le fromage de gruyère.

La dernière de Lili

—Dis, papa, tu ne pourrais pas me passer un peu de ta lotion capillaire? Ma brosse à dents commence à perdre ses poils.

Au buffet de la gare

—Garçon, vite une omelette, je suis pressé.

—Monsieur, nous n'avons plus d'oeufs.

—Ca ne fait rien, faites-la au lard.

VERRES et MONTURES à la portée de toutes les bourses

265
rue Sainte-
Catherine est
Lanc.
6703

Faites-vous examiner
LES YEUX
par
Tait - Favreau, Ltée
Spécialistes optométristes et opticiens
licenciés

Succursale:
6890
St-Hubert
(côté ouest)
DOI. 8355

Votre
Chapeau
NETTOYÉ et
REMODELE
\$1.00

Comme Manufacturiers, nous sommes en mesure d'offrir un TRAVAIL supérieur et un service rapide.

Allons chercher et livrons à domicile.

APPELEZ
Lanc. 3286

Ed. MICHAUD

LE MAITRE CHAPELIER

911 Bleury
(près Craig)

1257 Université
(près Ste-Catherine)

Achetez

—de préférence chez

les annonceurs du

"Devoir".

BEURRE

Achetez-le des plus grands détaillants de beurre de Montréal

Et payez moins cher

en allant le chercher vous-même.

Première qualité

la livre **23c**

cette semaine.

Tousignant

Frères, Limitée

9 — MAGASINS — 9

6312 St-Hubert

5167 rue Clarke

2929 rue Masson

1584 Ste-Catherine Est

2034 Mont-Royal Est

1148 Mont-Royal Est

1587 rue Ontario Est

2309 rue Ontario Est

3539 rue Ontario Est

C'est un dessert... et une cure de santé



Cet aliment délicieux et bienfaisant figure sur toutes les tables en Europe

Qu'est-ce que le Yogourt? C'est un produit naturel du lait dont il a toute la richesse nutritive et quelques avantages en plus. Il est extrêmement léger, se digère tout seul et, en outre, contient des ferments bienfaisants (ferments bulgares) qui empêchent l'intoxication lente et continue dont nous souffrons tous par la faute des poisons intestinaux. Il est médicalement reconnu que le Yogourt favorise la digestion et une bonne assimilation de nos aliments. Le Yogourt fait la police de l'intestin, rafraîchit l'organisme et empêche le lent et sournois empoisonnement qui diminue notre vitalité et précipite la vieillesse. C'est à l'usage quotidien du Yogourt qu'on attribue la longévité exceptionnelle de certains peuples d'Orient qui de tous temps en ont fait une consommation abondante. Les plus hautes sommités médicales en recommandent l'emploi. Le Yogourt se mange — selon les goûts — nature, salé, sucré ou additionné de confiture. Il est aussi fin au palais que bienfaisant au corps. Essayez dès aujourd'hui le Yogourt "Croix-Verte".

Yogourt "CROIX-VERTE"

Régale les gourmands - Entretien la santé

Préparé par J. Delisle, 916 Duluth. Tél. AM. 0434

VIGNETTES Pour Revues — Journaux

Annonces — Pancartes

Circulaires — Etiquettes

Catalogues

La Photogravure Nationale

Limitée PAUL-F. LALONDE, Président Montréal

59, rue Ste-Catherine (ouest)

Téléphone: MARquette 4549

J.H. Breton

REPARATIONS & PRESSAGE

823 rue Dorchester Est Montréal

SERVICE DE 24 HEURES

NOUVEAU BAS-PRIX:

NETTOYAGE FRANÇAIS

Robe Manteau \$1.50

Costume Complet .50

Costume Complet .50

Pardessus .50

Robe de chambre .25c

Pantalon .25c

Les rhumes

les plus obstinés, les toux agaçantes, les extinctions de voix, les enrhumements, les bronchites, etc.,

ne résistent pas au

traitement par le

Sirop du Docteur Montet

Ne fatigue pas l'estomac.

1.00 la bouteille

DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

LA SOCIÉTÉ HYGIENIQUE FRANCO-CANADIENNE

256, rue Ste-Catherine Est

Agents spéciaux: Pharmacies Modèles Goyer.

M. B. A. TRESTRAIL

Président de la Trestrail Corporation, de Toronto.

Les médecins disent: Buvez beaucoup d'eau

LITHINÉS

du Dr. GUSTIN

Font économiquement une délicieuse eau de table et de régime

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive

Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

12 paquets par boîte suffisent pour 17 bouteilles d'un litre

"Produit de France" — 45c franco par poste sur réception du prix.

La Cie Canadienne des Agenc. Modernes, 455 Ontario Est, Montréal.

DESCENTE D'ESTOMAC

Notre Ceinture AMICA est recommandée par nos meilleurs médecins.

Envoyez-nous en expliquant votre cas. Assortiment complet de ceintures abdominales, bas élastiques, béquilles, etc.

CHAIRES D'INVALIDES, à VENDRE ou à LOUER

SPECIALITE: Appareils orthopédiques, membres artificiels, Corsets pour gibbosité. Réparations de tous genres

C. MARTIN

Tél. HARBOR 3727 48 EST, RUE CRAIG, DÉPT DE MONTREAL

RADIATEUR STAR

50% plus efficace que tout autre

CALORIFERE STAR

(Fournaise) à eau chaude — le plus puissant et le plus économique de combustibles au monde.

35,000 en usage

Garantie pour 5 ans — résiste à toute pression.

Notre département technique vous fournira un plan de chauffage parfait — avec maîtres, retour et tous les radiateurs seront de la même température. Rendez-vous compte par vous-mêmes du rendement que vous donne l'appareil de chauffage que vous avez actuellement en possession.

NEW STAR — Pour chauffer l'eau domestique, capacité: 75 à 5,000 gallons.

NEW STAR — Pour chauffer à l'huile. Capacité nette: 200 à 15,000 pieds carrés de radiation.

NEW STAR — Pour chauffer avec SOUFFLEUR au petit charbon. Complètement automatique. Economie de 50%.

APPEL D'URGENCE: J.-E. NELSON, BELair 6522

L.-M. GISSON, DUpont 4264

AGENTS DE VENTE: NEW STAR SALES CO. LTD.

177 Craig Ouest, LANC. 7457

MANUFACTURIERS: FONDERIE O. BELANGER, MONTREAL

Arrêtez cette toux

Prévenez les dangers d'un mauvais rhume en prenant le

SIROP VILLARS

Souverain dans toutes les affections des voies respiratoires

Sédatif Puissant — Calme Rapidement

Rhumes — Asthme

Toux sèche ou avec expectoration

Catarrhe

Bronchites aiguës ou chroniques

Pneumonie — Grippe

Deux grandeurs: .50 et 1.00

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépositaire: CANADA DRUG CO., 857, RUE SAINT-MAURICE

MONTREAL

Ernest Meunier

Le Tailleur fashionable

994, rue Rachel (Est)

Téléphones: FR 9343-9850

— Dans le domaine de l'annonce —

Le quotidien garde la première place

"Malgré le développement formidable de la publicité par radio au cours de ces dernières années, le journal quotidien demeure et restera le moyen le plus puissant et le plus sûr auprès de la grande majorité du public. Un journal va partout, il vous accompagne dans le tram, au bureau, à la maison. On le prend quand cela plaît, pour le parcourir en hâte ou le lire à loisir, selon les nécessités du moment".

M. B. A. TRESTRAIL

Président de la Trestrail Corporation, de Toronto.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Samedi, le 13 février

L'Opéra "Faust" de Gounod

— Les postes WEAF et CFCE irradieront à partir de 3 heures le deuxième et le troisième actes de l'opéra de "Faust", de Gounod, de la scène même de l'opéra de New-York. On entendra Georges Thill, ténor français, Léon Rothier, basse, Elisabeth Reiberg, soprano, Deems Taylor fera les commentaires de sa loge entourée de larges glaces.

— Aux deux postes WABC et WJZ à 3 heures 45, résultats de la partie de hockey jouée aux Jeux olympiques d'hiver au Lac Placidé. Aussi poste CKAC.

Demi-heure de la Saint-Jean-Baptiste

— L'audition de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal sera irradiée le 6 h. à 6 h. 30 par le poste CKAC. Direction générale: M. le notaire Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat. Directeur musical: M. Eugène Dubuc, maître de chapelle à St-Gabriel. M. Demétrius Baril, avocat, fera une causerie sur le sujet suivant: La vente à crédit. Les ventes à tempérament sont l'une des causes de la crise actuelle. M. Baril a été bien inspiré et ne pouvait mieux choisir.

Programme musical: M. Germain Lefebvre, maître de chapelle à St-Jean-Baptiste, chantera: a) Chanson de Colin, de Th. Dubois; b) Le drapeau de Carillon, paroles d'Octave Crémazie, musique de Charles Sabatier; c) Les saisons, de Massé. Mlle Alice Myette l'accompagnera au piano.

— Le sénateur Smith-W. Brookhart, d'Iowa, parlera de la prohibition à 6 heures 15, poste WJZ. — Causerie municipale à 6 heures 45, poste WGY, par George Hjelte, surintendant des récréations de Westchester County, qui exposera comment les villes permettent aux citoyens de passer leurs heures de loisirs.

— Mark Thistlethwaite, correspondant de Washington de l'Indianapolis News, fera la causerie régulière de la situation politique à Washington. Il remplacera F.W. Wile, actuellement à Genève. Poste WABC, à 7 heures.

— Causerie sur l'urbanisme dans l'Europe occidentale, à 8 heures 30, poste WEAF, par Lewis-L. Lorwin, de l'Institut Brookings; suivra une causerie psychologique sur le sujet suivant: "The Great Apes", par Henry-W. Nissen, professeur à l'Université Yale.

— L'orchestre que dirige Edward d'Anna présentera les pièces suivantes à 9 heures, poste WABC: Marche The Screamer, de Jewel; Ouverture de "Obéron", de Weber. Duo de trompettes, de Bellini. Marche Fort Ethan Allen, de Jones. Extraits de "Mam'zelle Modiste", de Herbert. Marche Call of America, de von Wilgand. Légende indienne, racontée par E. Bowman.

— Pas d'irradiation d'opéra de Chicago ce soir. Il semble que ce programme est supprimé du moins pour quelque temps.

Débat de sénateurs

— Le programme de l'Institut des affaires publiques Columbia comprendra, à 10 heures, poste WABC, un débat entre deux sénateurs sur la question suivante: "Le gouvernement fédéral devrait-il avancer des fonds aux Etats et autres circonscriptions politiques pour remédier à la crise de chômage qui sévit à l'heure actuelle?" Le sénateur E.P. Costigan, démocrate, du Colorado, soutiendra l'affirmative, et le sénateur Otis F. Glenn, républicain, de l'Illinois, la négative.

— A 11 heures, programme régulier de musique semi-classique sous la direction de Ludwig Laurier. Les détails manquent.

Dimanche, le 14 février

L'Orchestre de New-York

— Le programme de l'Orchestre symphonique de New-York comprendra deux œuvres musicales de 3 à 5 heures, postes WABC et CKAC, l'une de Schumann et l'autre de Mahler. Bruno Walter dirigera de nouveau le concert et Harold Bauer, pianiste, sera une fois de plus le soliste. Détails: Allegro affettuoso, Intermezzo et Allegro vivace du Concerto de piano en la mineur, opus 54, de Schumann, par Bauer, avec discret accompagnement d'orchestre; Intermission comprenant une causerie en anglais sur le programme musical du jour par Olin Downes, et en français par Henri Letondal; les cinq parties de la Symphonie No 5, de Mahler.

L'Heure de l'Action Sociale Catholique

Voici le programme qui sera exécuté dimanche, le 14 février, de 4 à 5 heures p.m., au cours de l'Heure de l'Action sociale catholique, au poste CHRC, de Québec. Au programme, l'Union musicale de Québec, sous la direction de M. Henri Dugal. A l'orgue: M. J. Arthur Bernier, organiste à St-Jean-Baptiste de Québec.

Programme: 1. Tu es Petrus, de T. Dubois, 4 v. mixtes; 2. Solo d'orgue: Fantaisie et Fugue sur le nom de Bach, J. A. Bernier; 3. Causerie: Dr Jules

Dorion, directeur de l'Action catholique; 4. O divin Sauveur (ex. du Messie de Haendel, 4 v. mixtes); 5. En toi, mon Dieu, mon âme se confie (ex. de Rebecca), C. Franck, 4 v. mixtes; 6. O bone Jesu, Palestina, J. S. Bach, 4 v. mixtes; 7. L'Ascension, J. S. Bach, 4 v. mixtes; 8. Causerie: M. Joseph Dandurand, rédacteur de l'Action catholique; 9. Cantate Domino, l'abbé Belliard, 4 v. mixtes, solo: M. J. A. Savard; 10. Chœur final de Crux, La Tombeille, 4 v. mixtes; 11. Orgue: Scherzo, Widor, M. J. A. Bernier.

Programme du C.N.R.

— Mlle Jeanne Hesson, soprano canadienne, sera l'artiste d'honneur du programme du Canadian National à 5h. poste CKAC. Après la causerie de M. Gratton O'Leary, journaliste, sur le Canada d'aujourd'hui, Mlle Hesson chantera "Casta Diva", de Bellini; "The cloths of heaven", de Dunhill; "The hills of Grazia", de Mednikoff; et "Alleluia", du motet de Mozart.

— A 9h. le poste CFCE irradiera un programme d'orchestre du Châteaueau Laurier comprenant une pièce de Verdi et d'autres plus populaires.

— A 5h. 30, poste WEAF, Geraldine Farrar, soprano, autrefois du Metropolitan Opera de New-York, sera la soliste du programme de ce poste et se fera entendre dans plusieurs chansons populaires.

— Au poste WABC à la même heure, chant par Barbara Maurel, contralto, Charles Carille, ténor. Orchestre sous la direction de George Earle.

— A 5h. 45, poste CKAC, Lionel Damaus, baryton, fera entendre dans une série de chansons qui seront annoncées au microphone.

L'Heure catholique

— Le R. P. Fontanel, S.J., professeur de sciences au scolasticat de l'Immaculée-Conception, prononcera la causerie doctrinale de l'Heure catholique de Montréal irradiée à 6h. par le poste CKAC. Il montrera que les nombreux miracles de Jésus prouvent la divinité de sa mission. Les 20 minutes qui suivront cette causerie seront consacrées à une audition musicale de la chorale de l'Immaculée-Conception sous la direction du R. P. Emile Fontaine, S.J., maître de chapelle. L'Heure se terminera par une causerie de M. l'abbé Jean Bergeron, missionnaire-colonisateur, qui tirera les conclusions du congrès de colonisation qui vient de se clore.

— L'Heure catholique de New-York comprendra une causerie sur la Manifestation du Christ, par M. l'abbé Fulton J. Sheen, professeur de philosophie religieuse à l'Université d'Amérique, Washington. Parlera aussi M. l'abbé Joseph A. Daly, professeur de psychologie au Collège du Mont Saint-Vincent de New-York. Chant par le chœur des Paulistes.

— Jeannette Vreeland, soprano américaine, sera la soliste du programme des Concerts Columbia, à 6 heures 30, poste WABC. Elle chantera plusieurs extraits d'opéra. Orchestre sous la direction de Howard Barlow.

— Programme sous les auspices de l'Association d'éducation nationale, à 6 heures 30, poste WEAF. M. George D. Strayer, de l'Université Columbia, et W. G. Carr, expert financier du département des recherches de l'Association, parleront sur le sujet suivant: "L'école et la valeur de votre dollar".

— Récital de piano, à 7 heures, poste CKAC, par Emiliano Renaud, compositeur. A 7 heures 15, poste WABC, les deux pianistes Fray et Braggiotti interpréteront des œuvres de Bloem et de Debussy.

— Soli de piano à 8 heures, poste WABC, par Harry Sosnik, compositeur, et chant et harmonisations instrumentales par un quatuor.

— Programme de chant par le chœur de 60 voix de l'Université Fisk, de Nashville, Tenn.

— Irradiation de Genève comprenant une brève causerie par William Hard, journaliste qui assiste à la conférence internationale sur le désarmement. Transmission en Amérique, à 9 heures, poste WEAF.

— Au poste WJZ, à 9 heures 15, causerie sur la situation sino-japonaise par Sydney Greenbie, écrivain, conférencier. Programme musical.

— Nouvelle causerie par le comte von Luckner, pirate allemand dans l'océan Indien. Récit d'aventures, Poste WABC, à 9 heures 30.

— Récital de piano par Ernest Hutcheson, à 10 heures 30, au poste WABC, avec accompagnement d'orchestre sous la direction de Howard Barlow.

— Dramatisation à 10 heures 45, poste WJZ, des incidents du service secret américain et étranger pendant la grande guerre. L'un des anciens agents de ce service sera en scène sous la désignation de K-7.

— Programme des Gauchos à 11 heures, poste WABC. Concours de Tito Guizar, ténor espagnol; des frères Hernandez, instrumentistes espagnols, et de Vincent Sorey, chef d'orchestre.

— A 11 heures 15, poste WEAF, chant par Ralph Kirby; à la même heure, poste WJZ, chant par Sylvia Froos; à 11 heures 30, poste WJZ, récital conjoint de violon et de piano par David Novak et Henrietta Schumann, respectivement; à minuit et trente, concert d'orgue par Ann Leaf, poste WABC.

Alfred AYOTTE

Postes Locaux

SAMEDI, LE 13 FEVRIER

CKAC

12.00 "Le Grand Frère Marcel".
12.30 Cotes de la bourse de Montréal et de N.Y.
12.45 Causerie anglaise sur l'hygiène sociale.
1.00 Concert de l'hôtel Royal York, Toronto, sous la direction de Rex Baithe.
5.00 Orch. du Ritz-Carlton et Roméo Mousseau, ténor.
5.45 Causerie de l'Union Bill de la Ligue de Sécurité.
5.55 Nouvelles, température.
6.00 Programme de la Société Saint-Jean-Baptiste.
6.30 Disques.
6.45 Piano.
7.00 Disques.
7.45 Dialogue comique.

8.00 M. Georges Bétournay, baryton.
8.30 Concert du Ritz-Carlton.
9.00 Description anglaise de la partie qui sera jouée à Montréal entre les "Rangers" et les "Canadiens".
10.30 "Au coin du feu".
11.00 Résultats du hockey.
11.00 Orchestre.
11.15 Orgue.
11.30 Orch. Hal White, au Windsor.
12.00 "Le 9-3 à 10.30 p.m. - Partie de hockey jouée à Toronto entre les "Mt. Maroons" et "Toronto Maple Leaf".

CFCE

12.00 Orch. Rosebrooke, NBC.
1.00 Cotes de la Bourse.
1.45 Orch. NBC.
2.30 Maurice Marchand, pianiste.
1.45 Disques jusqu'à 7 h. 30.
7.30 Causerie.
7.45 Causerie sur les animaux.
8.00 Disques.
8.30 Orch. NBC.
9.00 Zambore du samedi, NBC.
9.30 Cléo Valseur, NBC.
10.00 Orch. Columbia, NBC.
10.15 Programme NBC.
10.30 Orch. Jack Denny.
11.00 Fermeture.

DIMANCHE, LE 14 FEVRIER

CKAC

1.30 Extraits de la "Damnation de Faust".
2.30 L'Heure exotique.
2.45 Les romans basés sur les faits.
3.00 L'Orchestre de New-York.
5.00 Programme du C.N.R.
5.30 Disques.
5.45 Lionel Damaus.
6.00 L'Heure catholique.
7.00 Résultats du hockey.
7.02 Récital de piano par E. Renaud.
9.00 Concert du Ritz-Carlton.
9.30 Opéra de Gilbert et Sullivan.
10.00 Opéra de Gilbert et Sullivan.
10.30 Disques.
11.00 Fermeture.

CFCE

1.15 Perles d'opéra.
1.45 Orch. Wignes et chant, NBC.
2.30 Orch. Petit et chant, NBC.
2.30 Croquis dramatique, NBC.
3.00 Disques.
3.30 Chats-d'œuvre de la musique.
4.00 Cause de la Prade, NBC.
4.30 L'Heure d'aveu Tree, NBC.
5.30 Disques.
6.00 Méliodis variées.
6.30 Les Compositrices, NBC.
7.00 Los Pamperos, NBC.
7.15 Studio.
7.30 Les trois boulangers, NBC.
8.00 Les mélodies Jettick, NBC.
8.15 George Jessel et D. Robinson, NBC.
9.00 Programme du Châteaueau Laurier.
9.30 Opéra de Gilbert et Sullivan.
10.30 Franklin Legge, organiste.
10.58 Résultats du hockey.
11.00 Fermeture.

Longue d'ondes en mètres et nombre d'ondes des postes ci-haut mentionnés.

Postes Mètres Kilocycles

CKAC	411	730
CFCE	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.5	860
WGY	379.5	790
WLWL	272.6	1100
WTIC	282.3	1060

MUSICA

(Ces notes sont fournies par les imprésarios. Nous leur en laissons toute la responsabilité.)

Les communiqués de concerts ne doivent pas être adressés à M. Fré, Pelletier, car ils lui sont alors transmis comme lettres personnelles et risquent, s'ils arrivent trop tard, d'être renvoyés à la semaine suivante ou mis de côté. Il faut les adresser directement à MUSICA, "Le Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal.

Récital d'orgue à Notre-Dame

M. Benoit Poirier, organiste à Notre-Dame, donnera un récital sur l'orgue de la paroisse, demain après-midi, à 4 h. 15. Entrée libre.

Fernando Germani

L'organiste Fernando Germani, de l'Augsbourg, de Rome, se fera entendre en concert lors de l'inauguration des orgues de l'Université de Montréal au commencement d'avril prochain.

M. Gérard Guy est l'imprésario de l'artiste.

Quatuor à cordes Dubois

Voici le programme qui sera exécuté jeudi soir prochain à l'Université Saint-Sulpice, lors du quatrième concert de musique de chambre du quatuor à cordes Dubois.

Programme: Quatuor no 2 A. Borodine: Allegro moderato, Scherzo Allegro, Nocturne, Andante. Finales: Andante, Vivace.

Sonate, opus 45, pour violoncelle et piano, Mendelssohn-Bartholdy: Allegro vivace, Andante, Allegro assai.

Quatuor, opus 19, E. Lalo: Allegro, Adagio, Scherzo, Allegro con fuoco. Finales: Allegro vivace.

Au piano: Mlle Adrienne Poitevin.

Jeanne Dusseau

La grande cantatrice canadienne, Jeanne Dusseau, donnera un récital jeudi après-midi, le 13, à 3 heures, au Ritz-Carlton, sous les auspices du "Ladies' Morning Musical Club". Au piano: Mlle G. Williams.

Ménahin

Voici ce que le Petit Bleu, de Paris, disait de Ménahin la saison dernière: "Ces deux derniers, nous avons vu dans la grande salle Pleyel un enfant, Yehudi Menuhin, interpréter comme un maître les œuvres les plus difficiles de Bach, César Franck et Mozart. L'exécution en fut impeccable, et si inspirée que même les vétérans de la critique n'ont pu s'empêcher de prophétiser que cette phénoménale apparition ne sera pas sans lendemain! Les deux sont enclins à croire qu'un jeune homme ne peut pas devenir un grand musicien. Et pourtant nous connaissons tous le cas de Mozart qui, en dépit de son début précoce, devint 'quelqu'un'."

C'est assurément parce que Ménahin n'est pas un enfant prodige ordinaire que les musiciens de Montréal s'intéressent de façon toute particulière à sa venue, et tiennent à ce que le jeune enfant se fasse entendre devant une salle comble, le 22 février, au Saint-Denis. Tous les musiciens en vue se proposent d'assister à ce concert afin de démontrer à l'imprésario Louis Bourdon qu'ils apprécient ses efforts, et à Ménahin qu'ils savent, comme leurs collègues européens et américains, reconnaître le génie quand il passe.

Le "Messie" le 7 avril

L'Association des chanteurs de Montréal donnera la première exécution en français du "Messie", le célèbre oratorio de Haendel, le 7 avril prochain avec le concours de Mme Caro Lamoureux, soprano; Mlle Anna Alenit, contralto; M. le Dr Trépanier, ténor, et M. Ulysse Paquin, basse.

Ce concert se donnera dans la jolie salle de l'Auditorium du Plateau, Parc LaFontaine. Cet auditorium, le plus belle salle de concert à Montréal, contient 1.500 sièges.

Récital Roy-Vilardé

Mme Adrienne Roy-Vilardé, disques, donnera une audition de chant en costumes, ce soir, à 8 heures, à la salle Tudor, chez Ogilvy.

M. Roland Leduc, premier prix de violoncelle du Conservatoire royal de Bruxelles, se fera également entendre.

L'opérette

La "Société Canadienne d'Opérette" donnera sa troisième semaine de représentations de la saison, au théâtre "His Majesty's", durant la semaine du 28 mars. Les représentations de novembre et celles de janvier ont valu à la direction de la société de si beaux témoignages de satisfaction qu'on est décidé à assumer encore de gros frais pour ne pas priver le public montréalais des spectacles d'opérette.

Durant la semaine du 28 mars, la société offrira "La Dernière Valse", d'Oscar Strauss; "Princesse Dollar", de Léo Fall. Déjà chantées en

1925 et en 1929, ces deux œuvres comptent parmi les succès des plus mémorables qu'ait obtenus la société. C'est avec l'assurance de faire plaisir au public que la société reprend ces opérettes à succès, qu'on ne se lasse jamais d'entendre. La vente des billets est déjà bien en train au studio de la société, 3774, rue Saint-Denis.

La campagne de la F. des oeuvres sociales

La campagne de souscription en faveur des quatorze organisations affiliées à la Fédération des Œuvres Sociales de Santé se développe rapidement. Toutes les classes de la Société sont invitées à collaborer à cette entreprise.

Après une sérieuse analyse des besoins financiers des œuvres groupées dans la Fédération on en est venu à la conclusion qu'elle avait besoin, au bas mot, de \$175.000 pendant l'année 1932-33, pour remplir son programme.

Ceux qui ont la direction de ces diverses entreprises sociales donnent gratuitement leur temps, leur expérience, leur dévouement, pour le bien-être d'une partie de l'humanité misérable et souffrante. Et déjà une élite religieuse, professionnelle, industrielle et financière appuie chaleureusement cet appel, comme ceux des années passées d'ailleurs.

La Fédération s'honore en tout premier lieu du patronage de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal. Les patrons de la campagne sont M. L. A. Taschereau, c.r., premier ministre, S. E. Mgr A.-E. Deschamps, évêque-auxiliaire de Montréal, M. Athanasie David, c.r., secrétaire provincial.

A part le comité d'honneur où figurent déjà les noms de MM. R. Dandurand, C.-P. Beaubien et Beaudry-Leman, il y a un comité de direction de la campagne composé de MM. J.-O. Labrecque, président, Ernest Savignac, P.S.S., Charlemagne Rodier, c.r., Dr L. Lamoureux et du Dr J.-A. Baudouin, administrateur; de MM. J.-L. Tarte, secrétaire, Charles Moncel, trésorier, Charlemagne Rodier, c.r., président du comité des orateurs et de la radio; de M. Arthur Saint-Pierre, pour la publicité, et de M. Georges Lussier pour les comités paroissiaux.

Les directeurs de cette quatrième campagne sont enchantés de l'appui qu'ils reçoivent du public et comptent sur la bonne volonté et le concours empressé de tous les citoyens pour atteindre l'objectif fixé.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Fédération des Œuvres Sociales de Santé, Chambre 305, édifice Aldred, Place d'Armes. Téléphone: Marquette — 4131-4132.

"Triplepatte"

Qu'est-ce donc que "Triplepatte" que la Société dramatique paroissiale donnera à la Païestre du National, mardi, le 14 mars prochain? C'est une comédie en cinq actes de Tristan Bernard et André Godfrain. Mais que veut dire ce titre: "Triplepatte"? "Triplepatte", c'est le vicomte de Houdon, un jeune homme que ses amis ont surnommé ainsi du nom d'un de ses chevaux d'obstacles qui se débrouille toujours et qu'il fait tout le temps ramener à la cravache. Le vicomte est un idéaliste à la merci de la volonté de ses amis; il est incapable par lui-même de prendre une décision. Son entourage le sait et "Triplepatte" se voit obligé de passer par les moindres desirs de ceux qui ont quelque intérêt à s'occuper de lui. Il est comme son cheval: il se débrouille toujours; mais la cravache fait son œuvre et il finit par plier. Les situations dans lesquelles il se trouve placé sont d'un comique achevé et le dialogue jouit d'une aisance nuancée d'une fine ironie à laquelle sont habitués les admirateurs de Tristan Bernard.

M. Paul Guévremont paillera dans le rôle-titre avec, pour le supporter, une distribution de premier ordre comprenant: MM. Charland, Légaré, Monté, Amirault, Hébert, Sutton, Carmel, Pinard, Melançon, Trempe, Gaboury, Goulet, Huot, Blanchard, Pelissier, J. Monté, etc. (Communiqué)

Chez les Pères du Très Saint-Sacrement

Demain après-midi, deuxième dimanche du mois, aura lieu comme d'habitude, à 3 h. 30, un heure d'adoration précédée suivie de la procession du T. S. Sacrement.

Les personnes qui y assisteront pourront gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Feu M. G. Marsolais

A St-Alexis de Montréal, est décédé vers la fin du mois dernier M. Gustave Marsolais, âgé de 74 ans. Lui survivent: deux fils: Roméo, Dr d'Espérance, et Hervé, de St-Alexis; trois filles: M. M. Anastasie (Leontine), des Sœurs de St-Anne, de North Adams, Arthémise, de St-Alexis, et Berthe, de Montréal; Mmes Antonio et Roméo Marsolais, ses belles-filles. M. l'abbé J. H. Marsolais, curé de l'Assomption, Médéric et Adrien, de St-Alexis, et Georges, de St-Jacques, ses frères; Sr M. Thomas-Aquin (Evelina), Sr M. Médéric (Ernestine), supérieure à St-Norbert, Mme Alfred Marsolais (Alphonstine), de St-Alexis, et M. Fabien Perrault (Ozine), de l'Assomption, ses sœurs.

Les funérailles eurent lieu en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Georges Robitaille, curé, et le service chanté par l'abbé Eugène Molinard, curé de St-Anastasia de Lachine, cousin, assisté de l'abbé Antonio Thibodeau, du collège de l'Assomption, et de l'abbé Eusène Desrochers, vicaire. Le R. P. Emile Foucher, C.S.V., célébra une messe à un autel latéral. Le deuil était conduit par ses fils, le frère et M. le Dr Albert Levesque; les porteurs étaient MM. Alfred Marsolais, Amédée Payette, Arthur Perrault, Georges Locas, Jos. Marsolais et Gustave Valliant.

LE SIROP BALSAMIQUE de LAURENCE

fait disparaître toux, rhume, catarrhe, bronchite.

25 cts, 50 cts et \$1.00

PHARMACIE LAURENCE

coin St-Denis et Ontario

Harbour 7907

Professeurs et élèves voyageront à prix réduits

Les professeurs et élèves des institutions d'éducation de toutes les parties du Canada bénéficieront cette année à Pâques de privilèges de voyage spéciaux, que leur consentiront le Pacifique Canadien, le Canadien National et autres lignes au Canada, à la suite d'une décision prise par la "Canadian Passenger Association".

D'après cette nouvelle, concession, des billets d'aller et retour, entre tous points au Canada, pourront être achetés par tous les professeurs et les élèves, pour l'équivalent d'un passage simple plus un quart. Ces billets seront valables pour la durée officielle du congé scolaire. Jusqu'ici, seuls les professeurs et élèves non résidents pouvaient bénéficier de ce privilège, mais à partir de maintenant, il sera aussi accordé aux professeurs et élèves résidents.

Pour pouvoir obtenir ces billets à prix réduits, professeurs et élèves devront montrer un certificat officiel fourni par le principal ou supérieur de l'institution.

Autre excursion à bon marché

DE GRAND-MÈRE, SHAWINGAN ET TROIS-RIVIÈRES À MONTRÉAL

Le succès vraiment extraordinaire remporté par l'excursion organisée la semaine dernière entre Québec et Montréal par le Pacifique Canadien, alors que quatre trains spéciaux furent émis pour transporter vers la métropole plus de 3.000 excursionnistes attirés par le prix extrêmement bas de leur voyage, a disposé la compagnie à renouveler l'expérience. Mais cette fois, elle veut faire autre partie de la province.

Une grande excursion aura donc lieu samedi, le 27 février, de Grand-Mère, Shawingana à 1 h. 15 p.m. et le retour sera de deux dollars, soit une réduction considérable sur le tarif régulier.

Un train spécial partira de Grand-Mère, le 27 prochain, à 1 h. 30 p.m., s'arrêtera à Shawingana à 1 h. 45 et quittera Trois-Rivières à 2 h. 45 pour arriver à Montréal, à la gare de l'Avenue du Parc, à 4 h. 55 p.m. et à la gare Viger à 5 h. 15 p.m.

Au retour, les billets seront acceptés sur tous les trains réguliers du dimanche, 28 février, c'est-à-dire ceux qui quitteront la gare Viger à 9 h. 15 a.m. et la gare Viger à 3 h. 30, 5 h. p.m. et minuit moins cinq. Mais afin d'assurer le maximum de confort à la foule de ceux qui voudront profiter de cette véritable aubaine, le Pacifique Canadien fera circuler un train spécial qui quittera la gare Viger à 9 h. 50, se dirigera en grande vitesse vers Trois-Rivières, où il arrivera à 11 h. 45 p.m., de sorte qu'à minuit, le dimanche soir, les excursionnistes pourront retourner dans leurs foyers. Les voyageurs de Shawingana et de Grand-Mère continueront sur le convoi spécial et arriveront à destination avant une heure du matin.

C'est une occasion unique qui est ainsi offerte à la population de la région du St-Maurice et amis de Montréal, et de profiter des multiples attractions offertes par la métropole, attractions dont la moindre ne sera sûrement pas la grande joute de hockey qui aura lieu au Forum samedi, le 27, entre les équipes du Canadien et du 27, entre les équipes du Canadien et du 27. Cette partie attirera beaucoup de monde et l'on fera bien de se munir de billets à l'avance.

Du succès de cette première excursion de cette région dépendra l'organisation de futurs voyages semblables.

"L'Enfer contre l'Autel"

Personnages selon l'ordre d'entrée en scène: 1. Le démon de l'orgueil, Roméo Dion; 2. le démon des richesses, Gérard Bourdeau; 3. le démon de la chair, Léopold Prud'homme; 4. Satan, roi des démons, Olyvia Morin; 5. Daniel, jeune séminariste, Zénon Gazeau; 6. Le directeur du séminaire, Arthur Gingras; 7. Le curé, bienfaiteur de Daniel, Avila Cusson; 8. Lebon

Rappelons que la soirée des "Petits lits blancs" pour venir en aide à la Crèche de la Miséricorde, aura lieu au Windsor, le 29 mars.

LA VIE SPORTIVE

Les Rangers jouent contre le Canadien

Le Canadien aura une dure lutte à livrer ce soir alors que le Bleu Blanc Rouge fera face aux fameux Rangers de Lester Patrick. Ces deux clubs feront les frais de l'attraction au Forum et comme ils sont considérés les deux plus rapides équipes du circuit Calder, les amateurs qui auront l'avantage de trouver place dans le vaste amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine ouest seront témoins d'une lutte intéressante et contestée.

Les Canadiens et les Rangers ont à leur sixième rencontre de la saison et les exhibitions précédentes indiquent que ces deux équipes sont fort bien équilibrées puisque chacune a gagné deux fois, tandis qu'une autre partie fut nulle. Les victoires des Rangers furent comptées le 12 novembre par 4 à 1 et 22 décembre par 6 à 2. Celles du Canadien furent remportées les 19 janvier par 5 à 2 et 2 février par 4 à 1. La partie nulle de 2 à 2 eut lieu le 19 décembre.

Les Maroons visitent les Maple Leafs à Toronto et ils ont une chance exceptionnelle, car ils seront favorisés par le fait que Lorne Chabot ne sera pas à son poste dans les buts. Chabot est suspendu pour une partie parce qu'il s'est attaqué à un juge de buts, dimanche dernier à Detroit. Benny Grant sera dans les buts pour Toronto. Le Canadien visite Detroit tandis que Boston joue à Madison Square Garden avec le New York Americans. Les arbitres de ce soir seront Bobby Hewitson et Jerry Goodman, à Montréal, et Cooper Smeaton avec Mike Rodden à Toronto.

Statistiques de la N.H.L.

Un grand nombre de nos lecteurs nous écrivent pour nous demander de publier les statistiques de la ligue de hockey nationale et cela dans le but de leur aider pour les concours de l'Imperial Tobacco, qui consiste à prédire le total des buts enregistres par chaque club dans les séries régulières de la saison.

Pour nous rendre à la demande de nos nombreux amis et lecteurs, nous donnons le tableau suivant qui indique le total des points de l'an dernier et le nombre de points comptés par chaque club depuis le commencement de la présente saison:

Club	1931 jouées	Pts
Toronto	118	32
Canadien	129	34
Montréal	105	35
Americain	76	33
Rangers	106	34
Chicago	108	34
Detroit	102	33
Boston	143	32

PARTIES A JOUER

- 13 Rangers à Canadien. Montréal à Toronto.
- 14 Boston à Américains. Chicago à Detroit.
- 16 Américains à Montréal. Detroit à Rangers.
- 17 Canadiens à Chicago.
- 18 Montréal à Américains. Rangers à Toronto.
- 20 Toronto à Montréal.
- 21 Canadiens à Detroit.
- 22 Américains à Rangers. Boston à Chicago.
- 23 Detroit à Canadien. Toronto à Américains.
- 24 Rangers à Boston.
- 25 Detroit à Toronto.
- 26 Boston à Rangers.
- 27 Chicago à Toronto.
- 28 Montréal à Detroit.

Mars:

- 1 Chicago à Montréal.
- 2 Canadiens à Boston.
- 3 Montréal à Canadien.
- 4 Américains à Chicago.
- 5 Boston à Montréal.
- 6 Canadien à Toronto.
- 7 Detroit à Américains.
- 8 Rangers à Chicago.
- 9 Américains à Canadien.
- 10 Chicago à Rangers.
- 11 Detroit à Boston.
- 12 Toronto à Montréal.
- 13 Rangers à Américains.
- 14 Chicago à Boston.
- 15 Montréal à Canadien.
- 16 Américains à Detroit.
- 17 Rangers à Montréal.
- 18 Canadien à Américains.
- 19 Toronto à Boston.
- 20 Detroit à Chicago.
- 21 Américains à Canadiens.
- 22 Toronto à Rangers.
- 23 Boston à Detroit.
- 24 Chicago à Toronto.
- 25 Américains à Rangers.
- 26 Toronto à Detroit.
- 27 Boston à Canadien.
- 28 Américains à Boston.
- 29 Rangers à Detroit.

Les résultats du hockey

HIER SOIR
LIGUE BANCAIRE
Montréal 11, Unies 4.
Canadienne 3, Royale 2.
LIGUE STARR
Ateliers 5, St-Viateur 1.
St-Hélène 2, Papineau 0.
LIGUE INTERNATIONALE
Detroit 1, London 4.
LIGUE CANADO-AMERICAINE
Providence 3, New York 1.
LIGUE PROVINCIALE
Chicoutimi 5, Québec 3.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241).

Les séries régulières terminées

Les joutes d'hier soir dans la Ligue Starr, à l'Arena Mont-Royal, ont décidé des premières, deuxième et troisième positions, et vendredi soir prochain, les séries de détail seront inaugurées.

Dans les joutes d'hier, les clubs Ateliers Municipaux et St-Hélène furent victorieux, alors que les premiers triomphèrent du St-Viateur par 5 à 1, tandis que les derniers remportèrent la palme contre le Papineau par 2 à 0.

Alignement des équipes:

ST-VIAEUR
Lavelle but
L'Archevêque déf.
Pierre déf.
A. Caron déf.
Pagé centre
P. Gratton avant
D. Gratton avant
Charest

Substituts:

St-Viateur: Delaney, Lamarche, D. Caron.

Ateliers municipaux: Hills, Beauchamp, Dupuis, Robitaille, Bédard.

Première période

Pas de point.

Punitions: Champagne, Hills et Pierre.

Deuxième période

1-Ateliers: Lavigne 7.50

2-Ateliers: Beauchamp 10.50

Punition: St-Michel.

Troisième période

3-Ateliers: Charest 9.55

4-St-Viateur: A. Caron 12.20

5-Ateliers: St-Michel 15.10

6-Ateliers: Lavigne 19.35

Punitions: Robitaille, Hills 2, De-

war, Caron.

DEUXIEME PARTIE

PAPINEAU STE-HELENE

Keyes but Gagnon

McDonald déf. Penstone

Falkner déf. Griffin

K. Mullin centre Moore

Doyle avant Martel

G. Mullin avant Corbeil

Substituts:

Papineau: Spears, Grossman, Goldner, McDonald, Traynor.

St-Hélène: Tapin, Lefebvre, Gingras, Mantha.

Première période

Punition: Griffin.

Deuxième période

1-St-Hélène: Tapin 2.40

2-St-Hélène: Corbeil 7.45

Punitions: Griffin 2, Lefebvre 2,

G. Mullin.

Troisième période

Pas de point.

Punitions: G. Mullin, Grossman,

Gingras.

Le premier détail de la saison

La première série de détail de la saison aura lieu demain après-midi à l'Arena Mont-Royal alors que les clubs Saint-François-Xavier et St-Michel, du circuit du président Alcide Gagnon, se disputeront le droit de rencontrer le LaFontaine, qui a derechef la première position dans la Ligue Intermédiaire Mont-Royal. Cette joute promet d'être intéressante et contestée et nul doute que tous les fervents du hockey amateur ne manqueront pas d'être témoins de cette rencontre qui sera suivie d'une joute d'exhibition entre les clubs Saint-François-Xavier Junior et Ménéral.

Voici les alignements des quatre clubs qui jouent à l'Arena, demain après-midi:

St-Frs-Xavier but St-Michel

Gagnon but Rowan

Gervais déf. Carter

Mongeon déf. Ahern

Easton centre Bob Lee

Saunders avant Galbraith

R. Gaudette avant Demaine

Bourgoin subs. Mangan

Unsworth H. Lee

Shink Tobin

O'Rourke, Lawton Grossman

St-Frs-Xavier Jr. Ménard

Bouvette Dubrûle

Marchand déf. Primeau

Raymond J. Taucher

Hayes centre Green

Cormier avant Brien

M. Ranger avant Girouard

Archambault subs. Sullivan

Limoges P. Taucher

J.-P. Ranger Reynolds

Laroche Meeche

Thomas

Au Collège St-Laurent

Bonne nouvelle pour les fervents du hockey! Jeudi le 18 février prochain l'Arène Laurentienne revêlera ses airs de fêtes: les élèves du Collège de Saint-Laurent y tiendront leur festival annuel.

Le programme de la soirée est confié à des experts qui se font fort d'intéresser le public le plus difficile. Et les élèves, d'autre part, avec leur entraînement en athlétisme, apportent à l'exécution des différents numéros tout le brio qu'on leur connaît: courses de tout genre, à relais ou à haine, courses en patins avec ou sans roulettes, courses en skis, etc., donneront aux plus habiles des prix magnifiques.

Certains points du programme sont encore tenus secrets par les directeurs; mais on chuchote tout bas et l'on attend des surprises. Mais ce qui n'est un mystère pour personne, c'est la joute de hockey qui, ce soir-là, mettra aux prises les joueurs du club "Omer DeSerres" et ceux du Collège Saint-Laurent. Déjà cet hiver cette forte équipe de la ligue commerciale a dû baisser pavillon devant la terrible offensive des Gauthier, des Charland et des Migneault. Aussi la partie de jeudi prochain offrant au Devoir l'occasion d'une revanche, ne peut-elle manquer de soulever beaucoup d'intérêt. Enfin, pour tout dire en un mot la soirée du 18 février promet d'être un régal sportif. Qu'on se le dise!

Les joutes du circuit bancaire

Le circuit des Banquiers a continué ses séries hier soir au Forum en présence de quelques milliers de personnes et les spectateurs ont sûrement eu pour leur argent. Dans la première partie à l'affiche qui alignait les banques de Montréal et Unies et qui fut gagnée par les joueurs du premier club par 11 à 4, une bataille éclata à la troisième période entre Palmer et Wilson, et en un clin d'oeil tous les joueurs étaient dans la mêlée. Les arbitres réussirent cependant à rétablir la paix et les deux coupables furent expulsés du jeu pour cinq minutes.

Dans la deuxième partie au programme l'équipe de la Banque Canadienne Nationale a triomphé de la Banque Royale par un résultat final de 3 à 2. Au cours de cette joute une autre bataille éclata et des punitions majeures furent imposées à Saint-Germain et Bourgoin.

PREMIERE PARTIE

Composition des équipes:

Banques Unies Montréal

Perry but Rowen

Wilson déf. Palmer

Gain déf. Mangan

Jack centre McLean

Copeland avant Neville

Lawton avant Burnie

Subs. Unies: Bradley, Harvey et Cherry.

Subs. Montréal: Shink, Shennett, Cox.

Arbitres: Campbell et Sauvé.

SOMMAIRE

Première période

1-Montréal, Neville 13.38

2-Montréal, Shink, Sennett 16.53

Punitions: Palmer 2, Cox, Cherry, Wilson, mineurs, Lawton, 10 minutes.

Deuxième période

3-Unies, Cherry, Harvey, 14.28

4-Montréal, Neville, Burnie 19.35

Punitions: McLean, Palmer.

Troisième période

5-Montréal, Mangan 3.04

6-Montréal, Mangan, Burnie 3.41

7-Montréal, Neville, McLean 7.48

8-Unies, Jack, Gain 8.10

9-Montréal, Burnie 8.52

10-Montréal, Cox, Mangan 10.00

11-Unies, Harvey, Bradley 10.00

12-Montréal, Shink, Palmer 11.33

13-Unies, Gain, Jack, 16.59

14-Montréal, Burnie, Shink 17.12

15-Montréal, Mangan 18.28

Punitions: Neville, Palmer, McLean mineurs, Palmer et Wilson, majeurs.

DEUXIEME PARTIE

Alignement des équipes:

Canadienne Nat. Royale

Archambault but Coulter

Brunet déf. Mackenzie

Arcaud déf. Unsworth

Gagnon centre St-Germain

Coleen avant Webster

Bourgoin avant Delaney

Subs. de la B. C. N.: St-Jean, L. Lapointe, Hamel, Bellehumeur.

Subs. de la B. Royale: L. Wilson, Easton, McQuiston, Baril.

SOMMAIRE

1-Royale, Mackenzie 19.35

Punitions: Gagnon, Unsworth, Easton.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Hamel, Webster, Unsworth.

Troisième période

2-B. Nationale, Brunet 2.18

3-B. Nationale, Lapointe 5.17

4-B. Nationale, Lapointe, Gagnon 6.37

5-Royale, St-Germain, Unsworth, Webster 18.39

Punitions: St-Jean, Arcaud 2, Easton, St-Germain, mineurs et majeure, Bourgoin.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

Toronto G. P. N. P. C. Pts

Canadiens 15 12 5 99 81 35

Americain 15 14 5 77 80 35

Maroons 12 15 6 56 82 30

Section américaine

Rangers G. P. N. P. C. Pts

Chicago 12 12 10 58 63 34

Detroit 13 16 4 68 82 30

Boston 10 13 9 82 76 29

LIGUE INTERNATIONALE

G. P. N. P. C. Pts

Buffalo 14 10 8 62 54 36

Detroit 13 10 8 67 59 34

London 13 11 8 59 44 34

Windsor 13 13 6 70 68 32

Cleveland 13 16 4 75 84 30

Syracuse 12 13 5 74 73 29

Pittsburgh 9 15 7 54 78 25

LIGUE CANAMERICAINE

G. P. N. P. C. Pts

Providence 15 6 4 85 61 34

New-York 11 12 6 62 70 28

Boston 12 13 3 81 83 27

Philadelphia 11 12 4 53 60 26

New Haven 11 12 3 60 56 25

Springfield 8 13 4 57 71 20

LIGUE PROVINCIALE

G. P. N. P. C. Pts

Québec 9 5 3 53 36 21

Trois-Riv. 6 7 4 38 33 16

Chicoutimi 6 6 3 34 42 15

LaTuque 3 6 6 37 51 12

LIGUE BANCAIRE

G. P. N. P. C. Pts

Canadienne 5 1 3 24 11 13

Royale 4 3 2 25 15 10

Montréal 4 4 1 24 24 9

Unies 1 6 2 19 42 4

FORUM WILBANK 6131

CE SOIR A 8.30

Rangers vs Canadiens

Places debout \$1.00 et \$1.25

Admission générale \$1.50

Taxe comprise

Course classique du National

C'est toujours demain, dimanche, qu'aura lieu la course classique en raquettes, organisée par la Paletre du National. Comme par les années précédentes, le trajet sera de St-Vital à la Paletre.

Si l'on en juge par la faveur dont a joui par le passé cet événement, et la somme d'activité déployée par les organisateurs, on a tout lieu de croire que le succès qui couronnera la course sera sans précédent. Plus de soixante coureurs se sont inscrits à la Paletre pour avoir le droit de se disputer les vingt-cinq prix, dont dix coupes et quinze médailles, qui seront distribuées aux vainqueurs.

Le départ aura lieu à 2 heures 15 précises, devant l'église de St-Vital, après un salut solennel et la bénédiction des coureurs par le curé de la paroisse. Ceux qui voudront voir la fin de l'épreuve, pourront se rendre devant la Paletre du National, coin Cherrier et St-André. La distribution des prix aura lieu dans la grande salle de spectacles du National, où il y aura réception pour les coureurs, leurs amis et le public en général.

On a fait plusieurs pronostics sur ceux qui décrocheraient les premières coupes. Geo. Barrie, le vainqueur de l'an dernier, qui couvrit la distance en 58 minutes, semble avoir la plus grande chance. D'autre part, des coureurs de marque comme Ruotsalainen, le héros du Carnaval de Sherbrooke, Trotter, Lussier, Guérrette, Tessier, Kermadec et nombre d'autres, n'ont pas dit leur dernier mot.

M. Gérard Provost, l'actif entraîneur du National, interrogé sur l'issue probable de l'épreuve, nous a répondu en disant que ses protégés causeraient sûrement des surprises.

Personne ne devrait manquer de se rendre en face de la Paletre, demain, pour voir la fin de cette course classique.

Nouveaux officiers du badminton

Jeudi soir dernier, le 11 février,

